

# Réglementation sportive 2024

**22/12/2023**

Changement de date des Championnats de Beach Rowing Sprint

**11/03/2024**

Correctifs sur le Beach Rowing Sprint  
par rapport au Codes des régates mer.

<b>Réglementation générale.</b> . . . . .	<b>3</b>
<b>Récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps</b> . . . . .	<b>6</b>
<b>MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, sénior, master, para-aviron</b> . . . . .	<b>7</b>
<i>Jeudi 01 au samedi 03 février 2024</i> <i>Paris – Stade Charléty</i>	
<b>Championnats de France longue distance J18, sénior, master et Critériums handi-valide et handi-santé et Coupe de France FFSU longue distance</b> . . . . .	<b>8</b>
<i>Samedi 02 et dimanche 03 mars 2024</i> <i>Mâcon</i>	
<b>Championnats interrégionaux bateaux courts J18, sénior, para-aviron</b> . . . . .	<b>9</b>
<i>Samedi 23 et dimanche 24 mars 2024</i>	
<b>Championnats de France bateaux courts J18, sénior et para-aviron.</b> . . . . .	<b>10</b>
<i>Vendredi 05 au dimanche 07 avril 2024</i> <i>Cazaubon</i>	
<b>Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior</b> . . . . .	<b>11</b>
<i>Vendredi 26 au dimanche 28 avril 2024</i> <i>Ajaccio</i>	
<b>Championnats de ligue jeune, Critérium handi-valide jeune et Championnats régionaux FFSA.</b> . . . . .	<b>12</b>
<i>Mai 2024</i>	
<b>Championnats de France UNSS et FFSU.</b> . . . . .	<b>13</b>
<i>Samedi 18 et dimanche 19 mai 2024</i> <i>Brive-la-Gaillarde</i>	
<b>Championnats de France d’aviron de mer J16, J18, sénior, master et Critérium handi-aviron</b> . . . . .	<b>14</b>
<i>Vendredi 24 et samedi 25 mai 2024</i> <i>Dunkerque</i>	
<b>Championnats de France bateaux longs J18 et sénior moins de 23 ans.</b> . . . . .	<b>15</b>
<i>Samedi 01 et dimanche 02 juin 2024</i> <i>Libourne</i>	
<b>Championnats interrégionaux jeune et Critérium handi-valide jeune</b> . . . . .	<b>16</b>
<i>Samedi 15 et dimanche 16 juin 2024</i>	
<b>Championnats interrégionaux qualificatifs J14 et J16 et Critérium handi-valide J14 et J16.</b> . . . . .	<b>17</b>
<i>Samedi 15 et dimanche 16 juin 2024</i>	
<b>Championnat de France master et Critérium handi-valide et handi-santé master.</b> . . . . .	<b>18</b>
<i>Vendredi 28 au dimanche 30 juin 2024</i> <i>Mâcon</i>	
<b>Championnat national jeune et Critérium handi-valide jeune</b> . . . . .	<b>19</b>
<i>Samedi 29 et dimanche 30 juin 2024</i> <i>Mâcon</i>	
<b>Championnat de France J16 et Critérium handi-valide J16</b> . . . . .	<b>20</b>
<i>Vendredi 05 et samedi 06 juillet 2024</i> <i>Vichy</i>	
<b>Championnat de France sprint sénior et para-aviron</b> . . . . .	<b>21</b>
<i>Samedi 06 et dimanche 07 juillet 2024</i> <i>Vichy</i>	
<b>Championnat de France bateaux longs sénior, para-aviron</b> . . . . .	<b>22</b>
<i>Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2024</i> <i>Mantes-la-Jolie</i>	
<b>Coupe de France des régions.</b> . . . . .	<b>23</b>
<i>Samedi 26 et dimanche 27 octobre 2024</i> <i>à déterminer</i>	
<b>Systèmes de qualification et grilles de progression – championnats bateaux courts J18 et sénior</b> . . . . .	<b>24</b>
<b>Systèmes de qualification et grilles de progression – master / aviron de mer.</b> . . . . .	<b>25</b>
<b>Systèmes de qualification et grilles de progression – Beach Rowing Sprint</b> . . . . .	<b>26</b>
<b>Systèmes de qualification et grilles de progression – championnat national jeune et autres championnats de France et critères</b> . . . . .	<b>30</b>
<b>Classement performance des clubs</b> . . . . .	<b>32</b>
<b>Classement mer des clubs</b> . . . . .	<b>33</b>
<b>Classement para-aviron et para-aviron adapté des clubs.</b> . . . . .	<b>34</b>
<b>Classement jeune des clubs</b> . . . . .	<b>35</b>
<b>Classement master des clubs et classement longue distance des clubs.</b> . . . . .	<b>36</b>
<b>Classement Coupe de France des régions</b> . . . . .	<b>36</b>
<b>Classement indoor des clubs.</b> . . . . .	<b>37</b>
<b>Récapitulatif des possibilités de participation aux épreuves nationales</b> . . . . .	<b>38</b>
<b>Tableau récapitulatif des manifestations et des épreuves</b> . . . . .	<b>39</b>
<b>Calendrier récapitulatif des inscriptions aux manifestations nationales 2024</b> . . . . .	<b>41</b>

## CE QUI CHANGE EN 2024

### Brevets de rameurs et barreurs

Pour pouvoir participer aux championnats et à leurs régates qualificantes, les brevets ci-dessous sont obligatoires :

- Pour les Jeunes (J10 à J14) et les juniors (J15 et J16) :
  - Brevets aviron eaux intérieures :
    - › Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 (inchangé).
    - › Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur.
- Pour les rameurs handicapés :
  - Brevets aviron handicaps :
    - › Brevet d'accès à la compétition Handicaps.

Ils sont fortement recommandés pour toutes les autres catégories. Il est recommandé de les faire passer et de les saisir sur l'Intranet fédéral.

Retrouver toutes les informations sur les brevets de rameurs sur :

<https://www.ffaviron.fr/espace-federal/programmes-federaux/brevets-de-rameurs>

### Généralités

Aucun remboursement de droit d'inscription ne sera accordé en cas d'annulation de courses au cours d'une épreuve nationale, quel que soit le motif.

Les règlements para-aviron adapté sont disponibles sur le site de la FFSA : « Pratiquer > Formes de pratique > La compétition en sport adapté » consultez les règlements sportifs généraux et règlements sportifs par disciplines :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/la-competition-en-sport-adapte/>

Le championnat de France master et le championnat national jeune sont regroupés sur le même week-end.

Les championnats de France J16 et sprint sénior se dérouleront le même week-end.

### Classement jeune des clubs

Ajout d'une grille de points de performance pour les équipages jeune handi-valide.

### Championnats interrégionaux qualificatifs J14

Ajout de l'épreuve critérium J14H2x HV.

### Championnat de France master

L'ordre des courses a été modifié, les blocs 2 et 3 ont été intervertis.

### Championnats de France de Beach Rowing Sprint

Inversion des épreuves du samedi et du dimanche.

Nouvelle grille de progression pour 17 partants et plus.

**ATTENTION : le championnat a été déplacé, il ne se tiendra plus du 21 au 23 juin, mais aura lieu du 26 au 28 avril 2024.**

## GÉNÉRALITÉS

### 1. OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

#### Objet

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

#### Composition

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définies par la FFA. Elles se composent ainsi :

- **Zone Nord-Est :** Grand Est, Hauts de France, Polynésie Française.
- **Zone Nord-Ouest :** Bretagne, Centre-Val de Loire, Guyane, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire.
- **Zone Sud-Est :** Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche Comté, Corse, La Réunion, Sud Provence Alpes Côte d'Azur.
- **Zone Sud-Ouest :** Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Aquitaine, Occitanie.

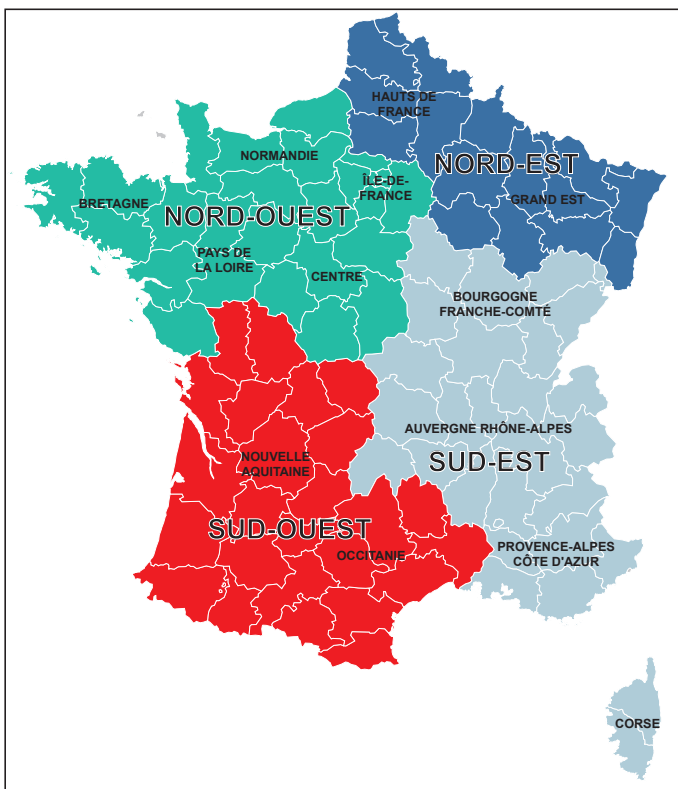
#### Fonctionnement

Un coordonnateur de zone est désigné par les présidents des ligues qui composent chaque zone. Il est chargé de réunir les présidents de ligue, le cadre technique référent désigné par le Directeur Technique National, et toutes les personnes qu'il juge utiles, autant de fois que nécessaire, pour désigner les organisateurs des championnats interrégionaux bateaux courts, et des championnats interrégionaux bateaux longs, et définir les modalités de qualifications pour les championnats de France.

À l'occasion de cette réunion, les présidents de ligue, en concertation avec le coordonnateur de zone, définissent en commun les moyens annuels nécessaires au bon fonctionnement de la zone.

### 2. RÉPARTITION DU NOMBRE DE QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats soumis à des quotas de qualification, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.



Pour le championnat national jeune, ce nombre est fonction :

- Du nombre de bateaux finalistes de la zone au championnat national jeune.
- Du nombre de licenciés J13 et J14 de la zone.
- Des points de performance obtenus par les clubs de la zone au championnat national jeune.

Catégories	Championnats		
	bateaux courts	J16	J14
Total de qualifiés	24	24	24
Nord-Est	5	4	4
Nord-Ouest	9	6	7
Sud-Est	7	10	8
Sud-Ouest	3	4	5

En cas de quotas non remplis, aucune place ne sera proposée aux équipages hors quotas.

### 3. ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales en France sont faits sur l'[intranet fédéral](#).

#### 3-1. Équipages homogènes de club

Un équipage homogène de club comprend uniquement des rameurs et barreaux licenciés dans le même club. L'engagement est fait par le club concerné.

#### 3-2. Équipages départementaux ou équipages mixtes de clubs du même département

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

#### 3-3. Équipages de ligues ou équipages mixtes de clubs de la même ligue

L'engagement est fait par la ligue concernée.

Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

#### 3-4. Équipages composés d'athlètes de différentes ligues

L'engagement est fait par la FFA sur demande écrite des clubs concernés.

Seule la FFA possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de clubs de différentes ligues.

Faire parvenir à la FFA avant la date de clôture les engagements en précisant bien pour chaque rameur son club et son numéro de licence.

#### 3-5. Il ne pourra être enregistré aucun engagement

- Ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- De compétiteurs dont la licence ne respecte pas les règlements en vigueur ;
- De rameurs J15 et J16 participant aux championnats de France et à leurs épreuves qualificatives dans les catégories J17, J18 et sénior sans visite médicale spécifique d'aptitude ;
- De rameurs participant aux championnats jeune (ligue, interrégional et national) n'ayant pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures – Niveau 3 » et de barreaux n'ayant pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures – Barreur ».
- De rameurs participant au championnat de France J16 n'ayant pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures – Niveau 3 » et de barreaux n'ayant pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures – Barreur ».

#### 3-6. Droits d'engagement

Des droits d'engagement sont prélevés sur le compte licences du club.

Aucun remboursement de droit d'inscription ne sera accordé en cas

d'annulation de courses au cours d'une épreuve nationale, quel que soit le motif.

Consultez les tarifs des droits d'engagements :

<https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/textes-reglementaires>

### 3-7. Consultation des engagements

Les engagements aux différentes épreuves peuvent être consultés sur [ffaviron.fr](https://www.ffaviron.fr) trois heures après la clôture des inscriptions.

Ces inscriptions sont soumises à l'éligibilité des rameurs et barreaux.

### 3-8. Règlement des championnats et critères

Voir l'annexe 10 du règlement intérieur de la FFA

### Modalités d'application des articles 3 et 7: Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

Valeur du point : 1 point = 1,50 €.

Les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être envoyées à [championnats@ffaviron.fr](mailto:championnats@ffaviron.fr) au plus tard 48 heures après la clôture des engagements.

Dans le cas d'un équipage inscrit hors délai sur des championnats interrégionaux et ayant obtenu sa qualification, les pénalités s'appliqueront sur l'épreuve nationale concernée.

## 4. FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : sur l'[intranet fédéral](#).

Après la clôture des inscriptions : les clubs doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points (1 point = 1,50 €) sera appliquée au club.

## 5. ASSURANCES

Les clubs doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels. En cas d'accident, une déclaration sera faite immédiatement au président du jury qui fera signer le procès-verbal de régates correspondant par les clubs impliqués et le transmettra à la FFA. La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les clubs concernés à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFA ne pourra être recherchée.

## 6. COULEURS DES AVIRONS

Il est rappelé que l'article 18-6 du code des régates, qui traite, en autres, de la couleur des palettes : « Elles doivent être peintes d'une manière identique sur les deux faces aux couleurs de l'association... », s'appliquera à toutes les épreuves nationales et à leurs épreuves qualificatives sans exception.

Cependant, des dérogations seront accordées, uniquement pour les championnats de France longue distance et pour le championnat de France master, aux clubs ayant eu recours à une location de bateaux et de pelles auprès d'un constructeur.

Pour faciliter le contrôle lors de la réunion des délégués, la liste des clubs concernés sera envoyée à la fédération par le constructeur avant le championnat.

## 7. NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFA.

Pour les courses en ligne, les clubs ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

Code des régates – Article 28: Le numéro du couloir attribué devra

être clairement identifié sur support rigide opaque préférentiellement en chiffre blanc sur fond noir ou noir sur fond blanc. Sa taille devra être au moins de 18 cm de haut pour une épaisseur de trait de 3 cm de large.

Les numéros d'identification fédérale des bateaux mer sont à renseigner lors des inscriptions sur l'intranet fédéral. Les bateaux de mer doivent porter de chaque côte de la proue leur numéro d'identification fédérale aux normes imposées.

## 8. TIRAGE AU SORT

Lorsqu'un équipage déclare forfait après le tirage au sort et au plus tard à la réunion des délégués, si le nombre d'équipages restant implique d'utiliser un autre système de progression ou si le forfait entraîne un déséquilibre entre le nombre des équipages dans chaque série, alors un nouveau tirage est réalisé

## 9. CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

L'article 7 du règlement des championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur de la FFA) concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour le championnat national jeune.

La thématique «aviron et handicaps» regroupe le para-aviron (handicap physique et visuel), le para-aviron adapté (handicap mental et psychique) et l'aviron handi-valide (équipage mixte handicap et valide).

Une catégorie handi-santé a été créée pour les rameurs ayant un handicap (carte MDPH), y compris pour ceux n'étant pas reconnus dans les classifications officielles (World Rowing), et les rameurs atteints d'une ALD.

## 1. ABRÉVIATIONS

- **PR1** : para-aviron (para-rowing) bras et épaules.
- **PR2** : para-aviron (para-rowing) tronc et bras.
- **PR3** : para-aviron (para-rowing) jambes, tronc et bras.
- **PD** : handicap physique (Physical Disability).
- **VI** : handicap visuel (Visual Impairment).
- **ID** : handicap mental (Intellectual Disability).
- **AB - BC - CD** : classe de la FF Sport Adapté.
- **HV** : handi-valide.
- **HSt** : handi-santé.

## 2. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

Les classifications ne sont plus systématiquement proposées la veille des championnats. Les lieux et dates figurent sur le site internet fédéral : <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>

### Handicap moteur

La classification s'effectue en présentiel.

Pour participer à une session de classification, il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical. Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

### Handicap visuel

Une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA sur demande).

### Handi-santé

L'attestation MDPH ou ALD est à envoyer au moment des engagements à [handicaps@ffaviron.fr](mailto:handicaps@ffaviron.fr).

Retrouvez toutes les informations concernant la classification sur le site internet de la FFA :

<https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>

### Handicap mental ou psychique

La classification s'effectue en structure par 2 personnes.

Consultez toutes les modalités d'éligibilité :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/eligibilite/>

et de classification :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/competitions/classification/>

## 3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs PR1. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs PR1 et PR2.

Une sangle au niveau du tronc est obligatoire pour la sécurité pour les rameurs PR1. Cette sangle doit être fixée des deux cotés du dossier. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs PR1 et PR2 sont des bateaux para-aviron, type canoë, homologués par la FISA (Swift, Wintech, Filippi,

Empacher). Celles utilisées par les rameurs PR3 sont des coques standard.

## 4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ PR3 doivent être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ PR3 peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 55 kg.

La pratique en couple PR3 (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés « pointe et couple ». Cette règle s'applique uniquement pour les épreuves des championnats interrégionaux et des championnats de France bateaux courts.

Déficient visuel : dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50% de PR3-VI.

Pour participer à une épreuve de ce règlement, les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

### Distances de courses

Tête de rivière :

- 6 000 m pour les PR3 ;
- 4 000 m pour les PR1, PR2 et PR3-ID ;

Course en ligne : 500 m, 1 000 m ou 2 000 m ;

Sprints : 500 m pour tous.

### Temps handicaps pour les épreuves Open

Les épreuves Open para-aviron en 1x PR1, 1x PR2 et 1x PR3 regroupent dans une même course des rameuses et des rameurs. Pour compenser les différences de temps de parcours de ces deux catégories, les départs sont décalés en utilisant des temps handicaps. Ils sont indiqués dans le programme de la compétition concernée.

### Épreuves critères (hors championnats <sup>A</sup>)

Les épreuves handi-valide et handi-santé ne donnent pas lieu à la délivrance d'un titre de Champion de France.

## 5. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2 000 m :

Les temps de référence servant à la qualification aux championnats de France bateaux courts para-aviron sont disponibles sur le site de la MAP.

## 6. PARA-AVIRON ADAPTÉ

Pour participer à des épreuves des championnats de France FF Sport Adapté, les rameurs doivent avoir une licence FFSA. Cela sous-entend que le club doit être affilié à la FFSA. <https://sportadapte.fr/se-licencier/> Ils doivent également avoir participé aux épreuves sélectives para-aviron adapté :

- Championnat régional d'aviron indoor pour se qualifier pour le championnat de France indoor.
- Championnat régional J14 pour se qualifier pour le championnat de France bateau.

Toutes les courses para-aviron adapté sont soumises au règlement sportif FFSA.

<https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/la-competition-en-sport-adapte/>

Renseignements : [handicaps@ffaviron.fr](mailto:handicaps@ffaviron.fr)



# MAIF AVIRON INDOOR – CHAMPIONNATS DE FRANCE J16, J18, SÉNIOR, MASTER ET PARA-AVIRON



JEUDI 01 AU SAMEDI 03 FÉVRIER 2024

PARIS – STADE CHARLÉTY

## 1. CALENDRIER

- Lundi 02 octobre 2023 10h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Lundi 15 janvier 2024 14h00 clôture des inscriptions
- Du lundi 02 octobre 2023 au mardi 31 octobre 2023 tarifs réduits
- Du mercredi 01 novembre 2023 au lundi 08 janvier 2024 tarifs pleins
- Du mardi 09 janvier 2024 au lundi 15 janvier 2024 tarifs majorés

## 2. ÉPREUVES

**ATTENTION ! Les catégories d'âge indoor correspondent à l'âge atteint chaque jour de course => cf. Code indoor ; Annexe 7.3**

### Épreuves individuelles – 2 000 m

14-16	junior 16 ans	(F-H)	50-59	50 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)
17-18	junior 18 ans	(F-H)	60+	60 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR1	para-aviron 1	(F-H)
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	S PR2	para-aviron 2	(F-H)
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR3	para-aviron 3	(F-H)
40-44	40 à 44 ans	(F-H, FPL-HPL)	<b>Épreuves par équipe de 4 – Relais 8x250 m</b>		
45-49	45 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)	J16MR4	junior 16 ans - 2 femmes et 2 hommes	
50-54	50 à 54 ans	(F-H, FPL-HPL)	J18MR4	junior 18 ans - 2 femmes et 2 hommes	
55-59	55 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)	SHR4	sénior - 4 hommes	
60-64	60 à 64 ans	(F-H, FPL-HPL)	SFR4	sénior - 4 femmes	
65-69	65 à 69 ans	(F-H, FPL-HPL)	SMR4	sénior - 2 femmes et 2 hommes	
70-74	70 à 74 ans	(F-H, FPL-HPL)	SMR4 Open <sup>Δ</sup>	sénior - 4 personnes	<i>dont 1 femme et 1 homme</i>
75-79	75 à 79 ans	(F-H, FPL-HPL)	<b>Épreuves par équipe de 4 – Relais 4x500 m</b>		
80+	80 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	SMR4 HSt <sup>Δ</sup>	sénior - 4 handi-santé	<i>dont 1 femme et 1 homme</i>
S PR1	sénior para-aviron 1	(F-H)	<i>et 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD</i>		
S PR2	sénior para-aviron 2	(F-H)	AVIROSE <sup>Δ</sup>	sénior - 4 femmes	<i>dont au moins 2 femmes atteintes ou opérées d'un cancer</i>
S PR3	sénior para-aviron 3	(F-H)	<b>Épreuves par équipe – 500 m à 4</b>		
<b>Épreuves individuelles sprint – 500 m</b>			SMR4 HV <sup>Δ</sup>	sénior - 4 handi-valide	<i>dont 1 femme et 1 homme et au moins une personne classifiée PR1, PR2 ou PR3</i>
14-16	junior 16 ans	(F-H)			
17-18	junior 18 ans	(F-H)			
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)			
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)			
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)			
40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)			

<sup>Δ</sup> Épreuves Open, hors Championnats de France

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA.

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Réglementation

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se déroule en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFA).

### Participation

La possession d'une licence FFA de la saison en cours est obligatoire pour s'inscrire : licence A, U, BF ou I prise dans un club **OU** licence indoor individuelle (I) **OU** licence indoor événementielle (IE).

Pour tous les participants non-titulaires d'une licence permettant la compétition, une licence indoor événementielle (IE) sera obligatoirement proposée lors de l'inscription aux différentes épreuves. Les compétiteurs de nationalité étrangère, à l'exclusion des compétiteurs russes et biélorusses, peuvent participer aux épreuves individuelles, mais ne seront pas classés dans le cadre du MAIF Aviron Indoor – Championnats de France.

Dans les épreuves par équipe des championnats de France, les membres de l'équipe doivent être licenciés du même club, avec au maximum un équipier de nationalité étrangère. Une épreuve collective Open est ouverte aux équipes mixtes de clubs et aux licenciés individuels, quelles que soient les nationalités, et selon les mêmes règles que le relais mixte SMR4 (au moins une femme et un homme).

### Engagements

Les inscriptions sont à effectuer sur l'[intranet fédéral](#).

La liste des engagés est accessible dès l'ouverture des inscriptions sur [www.championnats.aviron-indoor.fr](http://www.championnats.aviron-indoor.fr).

Des engagements tardifs pourront être acceptés moyennant le paiement d'un tarif spécifique et sous réserve de places disponibles.

### Classements

Le classement et la délivrance de titre de champion de France est ouvert aux rameuses et rameurs licenciés à la FFA, selon les mêmes conditions que celles décrites à l'article 5 de l'annexe 10 du Règlement intérieur pour les épreuves en bateaux.

## 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

### Classification

Une session de classification aura lieu sur place **le vendredi 02 février 2024** avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : [handicaps@ffaviron.fr](mailto:handicaps@ffaviron.fr)

Pour participer à la course SMR4 HSt, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD à l'adresse [handicaps@ffaviron.fr](mailto:handicaps@ffaviron.fr).

## 5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué ultérieurement.

## 6. CONTACT

Informations complémentaires en octobre/novembre sur le site [www.championnats.aviron-indoor.fr](http://www.championnats.aviron-indoor.fr)

Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à [maif-aviron-indoor@ffaviron.fr](mailto:maif-aviron-indoor@ffaviron.fr)

# CHAMPIONNATS DE FRANCE LONGUE DISTANCE J18, SÉNIOR, MASTER, CRITÉRIUMS HANDI-VALIDE ET HANDI-SANTÉ ET COUPE DE FRANCE FFSU LONGUE DISTANCE



SAMEDI 02 ET DIMANCHE 03 MARS 2024

MÂCON

## 1. CALENDRIER

- Lundi 05 février 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 20 février 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 23 février 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Samedi 02 mars 11h00 réunion des délégués

## 2. ÉPREUVES

Samedi après-midi – distance de course : 8 000 m		Dimanche matin – distance de course : 8 000 m	
1 J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	25 SH2x	2 rameurs en couple
2 J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	26 MCH2x	2 rameurs en couple
3 SH4x	4 rameurs en couple	27 MEH2x	2 rameurs en couple
4 SH4x FFSU	4 rameurs en couple	28 J18H4x	4 rameurs en couple
5 MCH4x	4 rameurs en couple	29 J18F4x	4 rameuses en couple
6 MEH4x	4 rameurs en couple	30 J18H4-	4 rameuses en pointe sans barreur
7 SH4-	4 rameuses en pointe sans barreur	31 J18F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
8 MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	32 SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
9 MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	33 SH8+ FFSU	8 rameurs en pointe avec barreur
10 J18H2x	2 rameurs en couple	34 MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
11 J18F2x	2 rameuses en couple	35 MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
12 SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	36 SF4x	4 rameuses en couple
13 SF8+ FFSU	8 rameuses en pointe avec barreur	37 SF4x FFSU	4 rameuses en couple
14 MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	38 MCF4x	4 rameuses en couple
15 MEF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	39 MEF4x	4 rameuses en couple
16 SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	40 SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
17 SM4x FFSU	2 rameuses et 2 rameurs en couple	41 MCF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
18 MCM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	42 MEF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
19 MEM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	43 SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
20 SF2x	2 rameuses en couple	44 SM8+ FFSU	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
21 MCF2x	2 rameuses en couple	45 MCM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
22 MEF2x	2 rameuses en couple	46 MEM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

**Samedi après-midi – Distance de course : 4 000 m – Critérium**

23 SM4x HSt <sup>Δ</sup>	4 rameuses et rameurs en couple – handi-santé	dont 1 femme et 1 homme et 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD
24 SH2x HV PR Open <sup>Δ</sup>	2 rameuses ou rameurs en couple – handi-valide	dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)

<sup>Δ</sup> Épreuves Critérium, hors Championnats de France

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Réglementation spécifique

Une réglementation spécifique consultable sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/nationales/championnats-de-france> régit ces championnats. Elle comporte un système de pénalités, décrit dans l'article 5, pour les équipages qui enfreignent les règles de courses décrites à l'article 5.

### Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

### Participation au championnat de France longue distance master

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante. Les rameurs master doivent tous avoir 27 ans ou plus en 2024. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans en catégorie C et supérieure ou égale à 55 ans en catégorie E.

Le barreur n'a pas d'âge minimum requis et il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne d'âge de l'équipage

La participation des étrangers dans les épreuves master est soumise à la réglementation des championnats nationaux (Annexe 10 du Règlement intérieur), soit 50% de rameurs étrangers maximum.

### Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Un rameur peut participer à plusieurs épreuves des Championnats de France et dans plusieurs catégories d'âge.

**Coupe de France FFSU :** les engagements sont faits par la FFSU.

### Couleur des palettes

Une dérogation pourra être accordée aux clubs ayant eu recours à une location de bateaux et de pelles auprès d'un constructeur. La liste des clubs concernés sera envoyée à la fédération par le constructeur avant le championnat.

### Classement des clubs

Un classement national longue distance des clubs sera établi à l'issue du championnat.

## 4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – [regates.maconnaises@free.fr](mailto:regates.maconnaises@free.fr) ou [C71003@ffaviron.fr](mailto:C71003@ffaviron.fr)



# CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX BATEAUX COURTS

## J18, SÉNIOR ET PARA-AVIRON



**SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MARS 2024**

### 1. CALENDRIER

- Lundi 04 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Vendredi 15 mars 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Mardi 26 mars 16h00 retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

### 2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2 000 m		SÉNIOR – distance de course: 2 000 m	
1	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	5	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
2	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	6	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
3	J18H1x 1 rameur en couple	7	SH1x PL 1 rameur en couple poids léger
4	J18F1x 1 rameuse en couple	8	SF1x PL 1 rameuse en couple poids léger
		9	SH1x 1 rameur en couple
		10	SF1x 1 rameuse en couple
PARA-AVIRON – distance de course: 2 000 m			
11	SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre) – classification couple
12	SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre) – classification couple
13	SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		dont 2 rameurs handi ou 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)
14	SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		dont 2 rameuses handi ou 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide)
15	SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
16	SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras		(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
18	SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras		(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA.

### 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Participation

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

En J18, au cas où il y aurait un nombre conséquent d'équipages à potentiel équipe de France dans une zone, des équipages supplémentaires pourront être rajoutés.

#### Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

#### Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont organisées par chacune des quatre zones:

- Zone Nord-Est: Gravelines
- Zone Nord-Ouest: Vaires-sur-Marne
- Zone Sud-Est: Aiguebelette
- Zone Sud-Ouest: Cazaubon

### 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

#### Qualifications para-aviron

Pour se qualifier au championnat de France para-aviron, les équipages doivent réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20% à celle réalisée par le bateau le plus performant de la journée.

Exemple: Meilleur temps de référence de la journée SH1x: 95% du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron doivent réaliser une performance supérieure à 75% du temps de référence de leur catégorie.

### 5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES - RÉSULTATS

#### Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

#### Retour des résultats à la FFA

À l'issue des épreuves qualificatives :

- Les coordonnateurs de zone retournent à la FFA, pour le **lundi 25 mars 2024 à 16h00**, la liste des bateaux qualifiés dans la limite de leur quota.
- Les engagements au championnat de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats, dans la limite des quotas de chaque zone.
- En cas de refus de qualification, les clubs concernés doivent prévenir le coordonnateur de zone **avant le lundi 25 mars 2024 à 12h00**.
- En cas de quotas non remplis, les places disponibles ne seront pas attribuées.

### 6. CONTACT

- Zone Nord-Est: Coordonnateur: Philippe LOT Référent technique: Charlotte CULTY
- Zone Nord-Ouest: Coordonnateur: Jacky BLOQUET Référent technique: Alexandre HUSS
- Zone Sud-Est: Coordonnateur: David LACOFFRETTE Référent technique: Pascal MOREL
- Zone Sud-Ouest: Coordonnateur: Jean-François HAMEL Référent technique: Clément DEPOORTER

# CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS

## J18, SÉNIOR ET PARA-AVIRON



FFAVIRON

CAZAUBON

VENDREDI 05 AU DIMANCHE 07 AVRIL 2024

### 1. CALENDRIER

- Mercredi 27 mars 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 29 mars 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Jeudi 04 avril 18h00 réunion des délégués

### 2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2000 m		SÉNIOR – distance de course: 2000 m	
1	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	5	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
2	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	6	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
3	J18H1x 1 rameur en couple	7	SH1xPL 1 rameur en couple poids léger
4	J18F1x 1 rameuse en couple	8	SF1xPL 1 rameuse en couple poids léger
		9	SH1x 1 rameur en couple
		10	SF1x 1 rameuse en couple
PARA-AVIRON – distance de course: 2000 m			
11	SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre) – classification couple
12	SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre) – classification couple
13	SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		dont 2 rameurs handi ou 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)
14	SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		dont 2 rameuses handi ou 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide)
15	SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
16	SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules		(bateau World Rowing - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras		(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
18	SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras		(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA.

### 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les équipages en deux sans barreur.

La qualification pour le championnat de France bateaux courts s'opère par 3 voies différentes :

- En amont: Les équipages ou athlètes qualifiés directement par la DTN (cf. Règles de sélection – avenant 1)
- Aux championnats interrégionaux bateaux courts (selon les quotas attribués aux zones en page 2). Attention : aucune demande de rattrapage ou de dérogation pour quelque motif que ce soit ne sera acceptée.
- A posteriori: la DTN peut rattraper des athlètes U19/U23 identifiés sur proposition du responsable du programme « génération 2024-2028 » (cf. Règles de sélection – Avenant 2)

#### Engagements des bateaux retenus par les zones

Les équipages qualifiés et ceux listés par la DTN sont engagés sur l'[intranet fédéral](#) par la FFA.

### 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

#### Épreuves para-aviron

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 6.

#### Participation

La qualification pour le championnat de France bateaux courts para-aviron s'opère par 2 voies différentes :

- En amont: les équipages ou athlètes qualifiés directement par la DTN à partir de certaines étapes du chemin de la sélection contenu dans les Règles de sélection de l'équipe de France Paralympique (Avenant annuel n°2 – Saison sportive 2024) et notamment:
  - Le test à l'ergomètre sur 2000 m du 2 ou 3 décembre 2023.
  - Le test à l'ergomètre sur 2000 m lors du championnat de France Indoor du 3 février 2024.
  - Les contrôles d'entraînement en stage réalisés sur l'eau et à l'ergomètre.

Une liste hiérarchisée de rameuses et rameurs qualifiés directement pour le championnat de France bateaux courts sera établie par la DTN au regard des performances réalisées lors des différentes étapes précitées. Les rameuses et rameurs figurant sur cette liste ne seront pas obligés à participer aux championnats interrégionaux.

- Aux championnats interrégionaux bateaux courts. Attention: aucune demande de rattrapage ou de dérogation pour quelque motif que ce soit ne sera acceptée.

#### Classement

Une récompense sera attribuée dans chaque épreuve au meilleur équipage composé de rameurs junior.

### 5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les épreuves commenceront le vendredi matin, et se termineront le dimanche après-midi.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

### 6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme – Tél. 05 62 69 26 56 – [accueil@barbotantourisme.fr](mailto:accueil@barbotantourisme.fr) – [www.barbotantourisme.fr](http://www.barbotantourisme.fr)

# CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

## J18 ET SÉNIOR



FFAVIRON

AJACCIO

VENDREDI 26 AU DIMANCHE 28 AVRIL 2024

### 1. CALENDRIER

• Lundi	01 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur l' <a href="#">intranet fédéral</a>
• Mardi	16 avril	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur <a href="#">ffaviron.fr</a>
• Vendredi	19 avril	17h00	consultation de l'ordre des départs sur <a href="#">ffaviron.fr</a>
• Jeudi	25 avril	18h00	réunion d'information obligatoire des délégués pour les épreuves du vendredi
• Vendredi	26 avril	18h00	réunion d'information obligatoire des délégués pour les épreuves du samedi
• Samedi	27 avril	18h00	réunion d'information obligatoire des délégués pour les épreuves du dimanche

### 2. ÉPREUVES

SÉNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour			JUNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour		
<b>Vendredi</b>			<b>Samedi</b>		
1	SH1x	1 rameur en couple	5	J18H1x	1 rameur en couple
2	SF1x	1 rameuse en couple	6	J18F1x	1 rameuse en couple
<b>Dimanche</b>					
3	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple			
4	SM4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur			

### 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Participation

Les championnats de France J18 et sénior de Beach Rowing Sprint sont ouverts aux équipages homogènes de clubs et aux équipages mixtes de clubs.

#### Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Les rameurs séniors peuvent doubler, mais ne peuvent participer qu'à une seule des deux épreuves en équipage : SM2x ou SM4x+.

#### Matériel

La FFA va conventionner avec un ou plusieurs constructeurs de bateaux afin que les embarcations mises à disposition, moyennant une participation financière, soient identiques par catégorie.

L'utilisation de toute autre embarcation est interdite.

Des avirons seront prêtés mais nous recommandons aux participants d'apporter les leurs.

Des plages d'entraînement préalables seront programmées pour essayer le matériel et le parcours :

- Jeudi après-midi pour les solos sénior.
- Vendredi soir pour les doubles et les quatre sénior.
- Samedi soir pour les doubles junior.

### 4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Pour chaque épreuve, des séries à un ou deux partants sont organisées et un classement général au temps est établi à l'issue de ces séries.

Selon le nombre d'engagés, à l'issue des séries, des repêchages ou huitième de finales permettent de déterminer les équipages qui participent aux phases finales selon le système de progression détaillé page 26.

• Vendredi	26 avril	matin	SF1x et SH1x	séries à deux ou quatre partants avec classement général au temps repêchages et/ou huitième de finales
		après-midi		phases finales
• Samedi	27 avril	matin	J18F1x et J18H1x	séries à deux ou quatre partants avec classement général au temps repêchages et/ou huitième de finales
		après-midi		phases finales
• Dimanche	28 avril	matin	SM2x et SM4x+	séries à deux partants ou quatre avec classement général au temps repêchages et/ou huitième de finales
		après-midi		phases finales

Les horaires et les distances de parcours peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

### 5. CONTACT

Ligue de Corse – Route des Sanguinaires - 20000 AJACCIO – [LR05@ffaviron.fr](mailto:LR05@ffaviron.fr)

en collaboration avec

Kalliste (Ajaccio)– M. Arnaud CARROLAGGI – Tél. 06 13 07 46 25 – [C20007@ffaviron.fr](mailto:C20007@ffaviron.fr)

# CHAMPIONNATS DE LIGUE JEUNE, CRITÉRIUM HANDI-VALIDE JEUNE ET CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SÉLECTIFS FFSA



MAI 2024

## 1. CALENDRIER

- Mardi 28 mai 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités d'inscription et de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

## 2. ÉPREUVES

HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Critérium				JEUNE – distance de course : 1 000 m			
1	J14H2x HV PR Open	2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)		4	J13H1x	1 rameur en couple	
				5	J13F1x	1 rameuse en couple	
				6	J14H1x	1 rameur en couple	
				7	J14F1x	1 rameuse en couple	
				8	J14H2x	2 rameurs en couple	
				9	J14F2x	2 rameuses en couple	
							Δ Épreuves Critérium, hors Championnats
JEUNE – distance de course : 500 m							
2	J12H1x	1 rameur en couple					
3	J12F1x	1 rameuse en couple					
PARA-AVIRON ADAPTÉ (sélectif pour le championnat de France FFSA) : 500 m							
11	14-18 H1x AB	1 rameur en couple – jeune	classe AB	19	H1x BC	1 rameur en couple – adulte	classe BC
12	14-18 F1x AB	1 rameuse en couple – jeune	classe AB	20	F1x BC	1 rameuse en couple – adulte	classe BC
13	14-18 H1x BC	1 rameur en couple – jeune	classe BC	21	H1x CD	1 rameur en couple – adulte	classe CD
14	14-18 F1x BC	1 rameuse en couple – jeune	classe BC	22	F1x CD	1 rameuse en couple – adulte	classe CD
15	14-18 H1x CD	1 rameur en couple – jeune	classe CD	23	H2x BCD	2 rameurs en couple	classe BC-CD
16	14-18 F1x CD	1 rameuse en couple – jeune	classe CD	24	F2x BCD	2 rameuses en couple	classe BC-CD
17	H1x AB	1 rameur en couple – adulte	classe AB	25	4Yx+ BCD	yolette à 4 rameuses ou rameurs en couple avec barreur	classe BC-CD
18	F1x AB	1 rameuse en couple – adulte	classe AB				

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer au championnat de ligue Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».

### Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

### Engagements

#### Engagements aux championnats de ligue jeune

Les engagements aux championnats de ligue jeune sont libres et se font uniquement sur l'**intranet fédéral** par chaque club.

Ces championnats sont qualificatifs pour les championnats interrégionaux et obligatoires pour au moins 75 % des rameurs composant les bateaux participant au championnat national jeune.

#### Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

À l'issue des championnats de ligue jeune :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent transmettre aux responsables de zone le nom du délégué qui sera présent lors du championnat interrégional.
- Les clubs qui refusent la qualification d'un équipage doivent en informer les responsables de ligue **avant le lundi 27 mai à 14h00**.
- Les responsables de ligue retournent à la zone la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les responsables de ligue retournent à la FFA la liste des rameurs ayant participé à leur championnat de ligue jeune ainsi que leur numéro de licence.

## 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

### Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

### Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double femme, homme, ou mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Un classement séparé femme, homme et mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

## 5. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON ADAPTÉ

### Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

### Participation

Les rameurs doivent participer à ces épreuves pour se qualifier au championnat de France FFSA, en 1x et en bateau long.

Les mixtes de clubs sont autorisées pour les rameurs isolés, entre clubs d'une même région (engagement par mail auprès de la ligue concernée).

Voir le règlement de la FFSA : <https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/la-compétition-en-sport-adapte/>

## 6. PROGRAMME

Les programmes des championnats de ligue jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finale de classement pour chaque épreuve.

# CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS – COLLÈGES ET LYCÉES

## CHAMPIONNATS DE FRANCE FFSU



SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI 2024

BRIVE-LA-GAILLARDE

### 1. CALENDRIER

- Vendredi 17 mai 17h30 réunion des accompagnateurs d'équipes et jeunes coaches des établissements UNSS
- Vendredi 17 mai 17h30 prise en charge des jeunes arbitres UNSS par les responsables de leur suivi UNSS et les arbitres FFA
- Vendredi 17 mai 18h00 réunion des délégués des établissements FFSU

### 2. ÉPREUVES

UNSS – distance de course: 1 000 m

**COLLÈGE – équipe de 10 ou 15 compétiteurs – monotypie yolette Vega**

F4Yx+ yolette à 4 rameuses en couple avec barreur  
H4Yx+ yolette à 4 rameurs en couple avec barreur  
M4Yx+ yolette à 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

**LYCÉE – équipe de 8 à 15 compétiteurs**

F4x/+ 4 rameuses en couple  
H4x/+ 4 rameurs en couple  
M8+ 4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

**SPORT PARTAGÉ : COLLÈGE – LYCÉE – équipe de 5 compétiteurs**

4Yx+ yolette à 4 rameurs en couple avec barreur *dont 1 fille et 1 garçon*  
*handicap moteur (1 handi et 3 valides) ou handicap cognitif (2 handis et 2 valides)*

FFSU – distance de course: 1 000 m

**HOMME**

HU1x 1 rameur en couple  
HU2x 2 rameurs en couple  
HU4x 4 rameurs en couple  
HU2- 2 rameurs en pointe sans barreur  
HU4- 4 rameurs en pointe sans barreur  
HU8+ 8 rameurs en pointe avec barreur

**FEMME**

FU1x 1 rameuse en couple  
FU2x 2 rameuses en couple  
FU4x 4 rameuses en couple  
FU4- 4 rameuses en pointe sans barreur  
FU8+ 8 rameuses en pointe avec barreur

**MIXTE (même établissement)**

MU2x 1 rameuse et 1 rameur en couple  
MU4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple  
MU8+ 4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

**PARA-AVIRON – HANDI-VALIDE**

MU2x HV 1 rameuse et 1 rameur en couple handi-valide *dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide* (Open)

### 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**UNSS**

Consultez la réglementation de l'UNSS: [www.unss.org/nautique](http://www.unss.org/nautique)

**FFSU**

Consultez la réglementation de la FFSU: [www.sport-u.com/aviron](http://www.sport-u.com/aviron)

### 4. ENGAGEMENTS

**UNSS**

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier régional de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique des championnats de France (convocations, hébergement ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

**FFSU**

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique des championnats de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site [www.sport-u.com](http://www.sport-u.com).

### 5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

**UNSS**

- Samedi 18 mai matin séries qualificatives UNSS
- Samedi 18 mai après-midi repêchages UNSS
- Dimanche 19 mai matin finales de classement UNSS ou demi-finales UNSS
- Dimanche 19 mai après-midi finales UNSS
- Dimanche 19 mai podium établissement UNSS

**FFSU**

- Samedi 18 mai matin séries qualificatives FFSU
- Samedi 18 mai après-midi finales FFSU
- Dimanche 19 mai matin séries qualificatives FFSU
- Dimanche 19 mai après-midi finales FFSU

### 6. CONTACT ET HÉBERGEMENTS

Club des Sports Nautiques de Brive – Tél. 05 55 24 51 58 – [C19001@ffaviron.fr](mailto:C19001@ffaviron.fr) – [www.csnbrive.fr](http://www.csnbrive.fr)

# CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

## J16, J18, SÉNIOR, MASTER ET CRITÉRIUM HANDI-AVIRON



VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 MAI 2024

DUNKERQUE

### 1. CALENDRIER

• Lundi	29 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur l' <a href="#">intranet fédéral</a>
• Mardi	14 mai	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur <a href="#">ffaviron.fr</a>
• Vendredi	17 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur <a href="#">ffaviron.fr</a>
• Vendredi	24 mai	09h00	confirmation des engagements
		10h00	réunion d'information obligatoire pour les délégués et chefs de bord (équipiers référents) des équipages courant le vendredi
• Samedi	25 mai	07h30	réunion d'information obligatoire pour les délégués et chefs de bord (équipiers référents) des équipages n'ayant pas couru le vendredi

### 2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 6 km – Critérium		MASTER – distance de course : 6 km	
1	SH2x HV PR3 <sup>Δ</sup> 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR3 et 1 guide	13	M40H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
2	SM2x HV PR3-ID <sup>Δ</sup> 1 rameuse et 1 rameur en couple handi-valide adapté dont 1 PR3-ID et 1 valide	14	M40H2x 2 rameurs en couple
3	SM4x+ HSt <sup>Δ</sup> 4 rameuses et rameurs en couple handi-santé dont 1 femme et 1 homme et 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD	15	M40H1x 1 rameur en couple
		16	M40F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
		17	M40F2x 2 rameuses en couple
		18	M40F1x 1 rameuse en couple
		19	M40M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
SÉNIOR – distance de course : 6 km		J18 – distance de course : 6 km	
4	SM2x 1 rameuse et 1 rameur en couple	20	J18H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
5	SM4+ 2 rameuses et 2 rameurs en pointe avec barreur	21	J18F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
6	SM4x+ 2 rameurs et 2 rameurs en couple avec barreur	22	J18M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
7	SH4x+ 4 rameurs en couple avec barreur	23	J18M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
8	SH2x 2 rameurs en couple		
9	SH1x 1 rameur en couple	J16 – distance de course : 6 km	
10	SF4x+ 4 rameuses en couple avec barreur	24	J16H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
11	SF2x 2 rameuses en couple	25	J16F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
12	SF1x 1 rameuse en couple	26	J16M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

<sup>Δ</sup> Épreuves Critérium, hors Championnats de France

### 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameuses et rameurs master doivent avoir 40 ans ou plus dans l'année en cours.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

#### Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Le numéro d'identification fédérale des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#).

#### Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer.

#### Classements

Les classements se font par épreuves et non en fonction des courses auxquelles les concurrents participent (exemple : plusieurs épreuves regroupées au sein d'une même course).

### 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

#### Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

#### Classements

Un classement séparé femme, homme et mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

### 5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel est basé sur l'année N-1.

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

Des manches qualificatives, des finales directes et des finales de classement pourront être organisées à partir du vendredi en fonction du nombre d'engagés.

Les épreuves J16 et J18 peuvent être disputées au sein d'une même course. Les barreurs des équipages J16 doivent porter une chasuble fournie par la FFA par-dessus le gilet de sauvetage.

Les épreuves sénior et master peuvent être disputées au sein d'une même course. Dans ce cas, les barreurs des équipages master doivent porter une chasuble fournie par la FFA par-dessus le gilet de sauvetage.

### 6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Sporting Dunkerquois – Base Stéphane ARDAENS – 56 rue des Scieries – 59640 DUNKERQUE – Tél. 03 28 25 26 69 – [C59004@ffaviron.fr](mailto:C59004@ffaviron.fr)



# CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX LONGS J18 ET SÉNIOR MOINS DE 23 ANS



FFAVIRON

LIBOURNE

SAMEDI 01 ET DIMANCHE 02 JUIN 2024

## 1. CALENDRIER

- Lundi 06 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 21 mai 14h00 clôture des inscriptions  
17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 24 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 31 mai 18h00 réunion des délégués

## 2. ÉPREUVES

### J18 – distance de course: 2 000 m

1	J18H2x	2 rameurs en couple
2	J18H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
3	J18H4x	4 rameurs en couple
4	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
5	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	J18F2x	2 rameuses en couple
7	J18F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
8	J18F4x	4 rameuses en couple
9	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur

### S-23 – distance de course: 2 000 m

10	S-23H2x	2 rameurs en couple
11	S-23H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
12	S-23H4x	4 rameurs en couple
13	S-23F2x	2 rameuses en couple
14	S-23F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
15	S-23F4x	4 rameuses en couple
16	S-23M8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur).

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

### Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

## 4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés, des finales de classement au-delà de la 24<sup>e</sup> place pourront être organisées.

- Samedi 01 juin  
matin séries qualificatives J18 et S-23  
après-midi demi-finales A/B et C/D ou tiers de finales A/B/C J18  
demi-finales A/B et C/D ou tiers de finales A/B/C S-23
- Dimanche 02 juin  
matin finales J18  
après-midi finales S-23

## 5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique de Libourne 1876 – Tél. 05 57 51 25 97 – [C33042@ffaviron.fr](mailto:C33042@ffaviron.fr) – [www.cnlibourne.fr](http://www.cnlibourne.fr)

# CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX JEUNE ET CRITÉRIUM HANDI-VALIDE JEUNE



**SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN 2024**

## 1. CALENDRIER

- Mardi 28 mai 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

## 2. ÉPREUVES

### JEUNE – distance de course : 1 000 m

- 1 J13H1x 1 rameur en couple
- 2 J13F1x 1 rameuse en couple
- 3 J14H1x 1 rameur en couple
- 4 J14F1x 1 rameuse en couple
- 5 J14H2x 2 rameurs en couple
- 6 J14F2x 2 rameuses en couple

### HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Critérium

- 7 J14H2x HV PR Open 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)

D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.

<sup>Δ</sup> Épreuves Critérium, hors Championnats

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer aux championnats interrégionaux Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».

### Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

36 équipages maximum qualifiés par épreuves.

### Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

### Lieux

Les championnats interrégionaux sont organisés par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Lac des Vieilles Forges – Charleville-Mézières
- Zone Nord-Ouest : Mantes-la-Jolie
- Zone Sud-Est : Mâcon
- Zone Sud-Ouest : Brive-la-Gaillarde

## 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

### Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

### Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double femme, homme, ou mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Un classement séparé femme, homme et mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

Les J14 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

## 5. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

## 6. CONTACT

- Zone Nord-Est : Coordonnateur: Philippe LOT      Référent technique: Charlotte CULTY
- Zone Nord-Ouest : Coordonnateur: Jacky BLOQUET      Référent technique: Alexandre HUSS
- Zone Sud-Est : Coordonnateur: David LACOFFRETTE      Référent technique: Pascal MOREL
- Zone Sud-Ouest : Coordonnateur: Jean-François HAMEL      Référent technique: Clément DEPOORTER

# CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX QUALIFICATIFS J14 ET J16 ET CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J14 ET J16



**SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN 2024**

## 1. CALENDRIER

- Lundi 20 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 04 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

## 2. ÉPREUVES

<b>J16 – distance de course: 1 500 m</b>		<b>HANDI-VALIDE J16 – distance de course: 1 500 m – Critérium</b>	
1	J16H2x 2 rameurs en couple	14	J16H2x HV PR Open <sup>Δ</sup> 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)
2	J16H1x 1 rameur en couple		
3	J16H4x 4 rameurs en couple		
4	J16H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur		
5	J16H2- 2 rameurs en pointe sans barreur		
6	J16H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur		
7	J16F2x 2 rameuses en couple		
8	J16F1x 1 rameuse en couple		
9	J16F4x 4 rameuses en couple		
10	J16F4+ 4 rameuses en pointe avec barreur		
11	J16F2- 2 rameuses en pointe sans barreur		
12	J16F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur		
13	J16M4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple		
<b>J14 – distance de course: 1 000 m</b>		<b>HANDI-VALIDE J14 – distance de course: 1 000 m – Critérium</b>	
15	J14H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur	21	J14H2x HV PR Open <sup>Δ</sup> 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open) <small><sup>Δ</sup> Épreuves Critérium, hors Championnats</small>
16	J14H8x+ 8 rameurs en couple avec barreur		
17	J14F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur		
18	J14F8x+ 8 rameuses en couple avec barreur		
19	J14M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple		
20	J14M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur		

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer aux championnats interrégionaux J14 et J16, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreaux du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

### Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur).

À partir de deux engagés, un parcours doit être obligatoirement réalisé pour qualifier les équipages.

En cas de 24 engagés ou moins, au total dans les 4 zones, tous les équipages sont qualifiés, avec l'obligation de concourir selon la règle ci-dessus afin d'établir une hiérarchie. À partir de 25 engagés sur tout le territoire, les quotas sont appliqués.

### Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Règlement des championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur) : l'article 7 concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour les championnats interrégionaux qualificatifs J14.

### Engagements aux épreuves J14

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat interrégional qualificatif J14.

75 % des rameurs composant un équipage J14 doivent avoir participé au championnat de ligue jeune.

### Engagements au championnat de France J16 et au championnat national jeune

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux qualificatifs en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats interrégionaux :

- En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone **avant le mardi 18 juin 16h00**.
- Les coordonnateurs de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

### Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France J16 sont organisées par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Lac des Vieilles Forges – Charleville-Mézières
- Zone Nord-Ouest : Mantes-la-Jolie
- Zone Sud-Est : Mâcon
- Zone Sud-Ouest : Brive-la-Gaillarde

## 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

### Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

### Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double femme, homme, ou mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Un classement séparé femme, homme et mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

Les J14 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

### Équipages des épreuves J16 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double femme, homme, ou mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

## 5. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

## 6. CONTACT

- Zone Nord-Est : Coordonnateur: Philippe LOT      Référent technique: Charlotte CULTY
- Zone Nord-Ouest : Coordonnateur: Jacky BLOQUET      Référent technique: Alexandre HUSS
- Zone Sud-Est : Coordonnateur: David LACOFFRETTE      Référent technique: Pascal MOREL
- Zone Sud-Ouest : Coordonnateur: Jean-François HAMEL      Référent technique: Clément DEPOORTER

# CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER ET CRITÉRIUM HANDI-VALIDE ET HANDI-SANTÉ MASTER



VENDREDI 28 AU DIMANCHE 30 JUIN 2024

MÂCON

## 1. CALENDRIER

- Lundi 03 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 18 juin 14h00 clôture des inscriptions  
17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 21 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Jeudi 27 juin 18h00 réunion des délégués

## 2. ÉPREUVES

MASTER – distance de course: 1 000 m				Samedi après-midi			
<b>Vendredi matin</b>				26	MBF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	B
1	MBH1x	1 rameur en couple	B	27	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	E
2	MCH1x	1 rameur en couple	C	28	MGH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	G
3	MDH1x	1 rameur en couple	D	29	MEF2x	2 rameuses en couple	E
4	MAF2x	2 rameuses en couple	A	30	MGF2x	2 rameuses en couple	G
5	MBF2x	2 rameuses en couple	B	31	MCH4x	4 rameurs en couple	C
6	MCF2x	2 rameuses en couple	C	32	MDH4x	4 rameurs en couple	D
7	MDF2x	2 rameuses en couple	D	33	MFH4x	4 rameurs en couple	F
8	MEH2x	2 rameurs en couple	E	34	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	C
9	MGH2x	2 rameurs en couple	G	35	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	C
10	MFF4x	4 rameuses en couple	F	36	MEM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	E
11	MBH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	B	37	MBM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	B
12	MDH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	D	38	MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	D
13	MAH2x HV PR Open <sup>Δ</sup>	2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)	A	<b>Dimanche après-midi</b>			
<b>Vendredi après-midi</b>				39	MDH4+	4 rameurs en pointe avec barreur	D
14	MBF1x	1 rameuse en couple	B	40	MAH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	A
15	MCF1x	1 rameuse en couple	C	41	MFF1x	1 rameuse en couple	F
16	MDF1x	1 rameuse en couple	D	42	MFH1x	1 rameur en couple	F
17	MAH2x	2 rameurs en couple	A	43	MCF4x	4 rameuses en couple	C
18	MBH2x	2 rameurs en couple	B	44	MDF4x	4 rameuses en couple	D
19	MCH2x	2 rameurs en couple	C	45	MAM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	A
20	MDH2x	2 rameurs en couple	D	46	MCM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	C
21	MAF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	A	47	MFH4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	F
22	MEF4x	4 rameuses en couple	E	48	MDM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur	D
23	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	C				
24	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	E				
25	MAH4x HSt <sup>Δ</sup>	4 rameuses et rameurs en couple handi-santé dont 1 femme et 1 homme et 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD	A				

<sup>Δ</sup> Épreuves Critérium, hors Championnats de France

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur dont l'âge n'est pas réglementé. Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2024. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à l'âge lié à la catégorie.

La participation des étrangers est soumise à la réglementation des championnats nationaux (Annexe 10 du Règlement intérieur). Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 50% de rameurs (ou rameuses) n'ayant pas la nationalité française.

### Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

En fonction du nombre d'équipages engagés, certaines épreuves pourront être regroupées avec départs décalés si nécessaire.

### Couleur des palettes

Une dérogation pourra être accordée aux clubs ayant eu recours à une location de bateaux et de pelles auprès d'un constructeur. La liste des clubs concernés sera envoyée à la fédération par le constructeur avant le championnat.

### Classement

Un classement national master sera établi à l'issue du championnat.

## 4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 28 juin matin séries qualificatives puis finales B et A  
après-midi séries qualificatives puis finales B et A
- Samedi 29 juin après-midi séries qualificatives puis finales B et A
- Dimanche 30 juin après-midi séries qualificatives puis finales B et A

## 5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – [regates.maconnaises@free.fr](mailto:regates.maconnaises@free.fr) ou [C71003@ffaviron.fr](mailto:C71003@ffaviron.fr)

### Catégories d'âge

Master : tout rameur âgé de 27 ans et plus.

- A : âge minimum 27 ans ;
- B : âge moyen 36 ans ou plus ;
- C : âge moyen 43 ans ou plus ;
- D : âge moyen 50 ans ou plus ;
- E : âge moyen 55 ans ou plus ;
- F : âge moyen 60 ans ou plus ;

# CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE ET CRITÉRIUM HANDI-VALIDE JEUNE



SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN 2024

MÂCON

## 1. CALENDRIER

- Mardi 18 juin 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Vendredi 21 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Jeudi 27 juin 18h00 réunion des délégués

## 2. ÉPREUVES

### JEUNE – distance de course : 1 000 m

- |   |         |                                   |
|---|---------|-----------------------------------|
| 1 | J14H4x+ | 4 rameurs en couple avec barreur  |
| 2 | J14H8x+ | 8 rameurs en couple avec barreur  |
| 3 | J14F4x+ | 4 rameuses en couple avec barreur |
| 4 | J14F8x+ | 8 rameuses en couple avec barreur |

- |   |         |  |
|---|---------|--|
| 5 | J14M2x  | 1 rameuse et 1 rameur en couple                |
| 6 | J14M4x+ | 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur |

### HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Critérium

- |   |                   |  |
|---|-------------------|--|
| 7 | J14H2x HV PR Open | 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open) |
|---|-------------------|--|

<sup>Δ</sup> Épreuves Critérium, hors Championnat national

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer au championnat national jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

### Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement des championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur).

75 % des rameurs composant un équipage J14 doivent avoir participé aux championnats de ligue jeune.

### Engagements

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux J14 en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat national jeune.

## 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

### Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

### Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double femme, homme, ou mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Un classement séparé femme, homme et mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

Les J14 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

## 5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- |            |         |            |                  |
|------------|---------|------------|------------------|
| • Samedi   | 29 juin | matin      | séries J14       |
|            |         | après-midi | demi-finales J14 |
| • Dimanche | 30 juin | matin      | finale J14       |

## 6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – [regates.maconnaises@free.fr](mailto:regates.maconnaises@free.fr) ou [C71003@ffaviron.fr](mailto:C71003@ffaviron.fr)

# CHAMPIONNAT DE FRANCE J16 ET CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J16



VENDREDI 05 ET SAMEDI 06 JUILLET 2024

VICHY

## 1. CALENDRIER

- Mardi 25 juin 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Vendredi 28 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Jeudi 04 juillet 18h00 réunion des délégués

## 2. ÉPREUVES

### J16 – distance de course: 1 500 m

1	J16H2x	2 rameurs en couple
2	J16H1x	1 rameur en couple
3	J16H4x	4 rameurs en couple
4	J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur
5	J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
6	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	J16F2x	2 rameuses en couple
8	J16F1x	1 rameuse en couple
9	J16F4x	4 rameuses en couple
10	J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur
11	J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
12	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
13	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

### HANDI-VALIDE J16 – distance de course: 1 500 m – Critérium

14 J16H2x HV PR Open <sup>Δ</sup> 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)

<sup>Δ</sup> Épreuves Critérium, hors Championnats de France

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer au championnat de France J16, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

### Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

### Engagements

Les engagements sont fait automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

## 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

### Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

### Équipages des épreuves J16 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double femme, homme, ou mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide. Les J16 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

## 5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés et de la date du brevet des collèges.

- Vendredi 05 juillet matin séries J16  
après-midi demi-finales J16
- Samedi 06 juillet matin finales J16

## 6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – [C03003@ffaviron.fr](mailto:C03003@ffaviron.fr)



# CHAMPIONNATS DE FRANCE SPRINT SÉNIOR ET PARA-AVIRON



FFAVIRON

VICHY

SAMEDI 06 ET DIMANCHE 07 JUILLET 2024

## 1. CALENDRIER

• Lundi	10 juin	08h00	ouverture des inscriptions sur l' <a href="#">intranet fédéral</a>
• Mardi	25 juin	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur <a href="#">ffaviron.fr</a>
• Vendredi	28 juin	17h00	consultation de l'ordre des départs sur <a href="#">ffaviron.fr</a>
• Jeudi	04 juillet	18h00	réunion des délégués

## 2. ÉPREUVES

### SÉNIOR SPRINT – distance de course: 500 m

1	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	8	SH2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2	SF2x	2 rameuses en couple	9	SH4x	4 rameurs en couple
3	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	10	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
4	SF4x	4 rameuses en couple			
5	SF8+	8 rameuses en pointe	11	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
6	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	12	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
7	SH2x	2 rameurs en couple	13	SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

### PARA-AVIRON – distance de course: 500 m

14	SH1x et SF1x PR1 Open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - bras et épaules (Open)			
15	SH1x et SF1x PR2 Open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - tronc et bras (Open)			
16	SH1x et SF1x PR3 Open	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras (Open)			
17	SH2x Open	2 rameuses et/ou rameurs en couple PR1, PR2 ou PR3 (Open)			
18	SM4+ PR3	4 rameuses et rameurs en pointe avec barreur - jambes, tronc et bras <i>dont 1 femme minimum, possibilité d'avoir 50% de déficients visuels</i>			
19	SM2x PR3-VI	1 rameuse et 1 rameur en couple			<i>dont 1 PR3-VI (B1, B2 ou B3) et 1 guide</i>

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

### Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves **1 à 10** (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves **1 à 10** du championnat de France sprint sénior peuvent en plus participer à une seule des épreuves **11 à 13** des épreuves mixtes ou **14 à 19** des épreuves du championnat de France sprint para-aviron.

Pour engager deux équipages dont des rameurs doublent, il faut d'abord saisir l'engagement dans l'épreuve **1 à 10** ou **14 à 19** puis l'engagement dans l'épreuve mixte de **11 à 13**.

## 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

### Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

### Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap, excepté la course SM2x PR3-VI.

Les rameurs et rameuses PR3 classifiés en pointe sont autorisés à ramer en 1x et 2x.

### Classification

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place **le vendredi 5 juillet** avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : [handicaps@ffaviron.fr](mailto:handicaps@ffaviron.fr)

### Engagements para-aviron

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves **14 à 19** (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves **14 à 19** du championnat de France sprint para-aviron peuvent en plus participer à une seule des épreuves **1 à 10** des championnats de France sprint sénior.

## 5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés. Des finales de classement sénior pourront être organisées au-delà de la 24<sup>e</sup> place.

• Samedi	06 juillet	après-midi	séries qualificatives sénior et para-aviron
• Dimanche	07 juillet	matin	demi-finales sénior A/B et C/D
			finales de classement sénior
			finales para-aviron
		après-midi	finales sénior A, B, C et D

## 6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – [C03003@ffaviron.fr](mailto:C03003@ffaviron.fr)

# CHAMPIONNAT DE FRANCE BATEAUX LONGS SÉNIOR ET PARA-AVIRON



**SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024**

**MANTES-LA-JOLIE**

## 1. CALENDRIER

- Lundi 02 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'[intranet fédéral](#)
- Mardi 17 septembre 14h00 clôture des inscriptions  
17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 20 septembre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](#)
- Vendredi 27 septembre 18h00 réunion des délégués

## 2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 2 000 m					
1	SH2x PR Open	2 rameuses et/ou rameurs en couple PR1, PR2 ou PR3 (Open)	7	SF2x PL	2 rameuses en couple poids léger
			8	SH4- PL	4 rameurs en pointe sans barreur poids léger
			9	SH4x	4 rameurs en couple
SÉNIOR – distance de course : 2 000 m					
2	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	10	SF4x	4 rameuses en couple
3	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	11	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
4	SH2x	2 rameurs en couple	12	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
5	SF2x	2 rameuses en couple	13	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	SH2x PL	2 rameurs en couple poids léger			

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

### Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](#) par chaque club.  
Un rameur peut participer au maximum à deux des épreuves de ce championnat de France.

## 4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

### Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

### Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap.

### Classification

Les rameurs et rameuses PR3 classifiés en pointe sont autorisés à ramer en 2x.

Une session de classification aura lieu sur place **le vendredi 27 septembre**.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : [handicaps@ffaviron.fr](mailto:handicaps@ffaviron.fr)

## 5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 28 septembre  
matin séries qualificatives sénior  
séries para-aviron  
après-midi demi-finales C/D et A/B ou tiers de finales A/B/C sénior
- Dimanche 29 septembre  
matin finales D et C, sénior  
finales para-aviron  
après-midi finales B et A sénior

## 6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – [C78022@ffaviron.fr](mailto:C78022@ffaviron.fr)

### 1. CALENDRIER

- Lundi 07 octobre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 22 octobre 14h00 clôture des inscriptions  
17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Jeudi 24 octobre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Vendredi 25 octobre 18h00 réunion des délégués des ligues

### 2. ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi – distance de course : 1 500 m			Dimanche – distance de course : 500 m		
1	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	16	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
2	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	17	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
3	J16H4x	4 rameurs en couple	18	J16H4x	4 rameurs en couple
4	J16F4x	4 rameuses en couple	19	J16F4x	4 rameuses en couple
5	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	20	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	21	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	22	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
8	J18H4x	4 rameurs en couple	23	J18H4x	4 rameurs en couple
9	J18F4x	4 rameuses en couple	24	J18F4x	4 rameuses en couple
10	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	25	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
11	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	26	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
12	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	27	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
13	SH4x	4 rameurs en couple	28	SH4x	4 rameurs en couple
14	SF4x	4 rameuses en couple	29	SF4x	4 rameuses en couple
15	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	30	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

### 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Participation

La coupe de France des régions est une compétition par équipes de ligue qui se déroule sur 2 jours. Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement de rameurs licenciés dans des clubs de la même ligue. Le dimanche, l'enchaînement des séries et des finales s'effectue sans débarquer. Pesée unique pour les barreaux et barreaux le samedi matin entre 2h et 1h avant chaque course.

#### Équipe

La constitution des équipes de ligue est libre. Les ligues peuvent présenter des équipages dans les épreuves qu'elles veulent. Une ligue peut engager plusieurs équipages dans une même épreuve, dans ce cas, seul l'équipage le mieux placé marque des points dans le classement des ligues. Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue ou dans une tenue homogène pour les regroupements de ligues.

#### Engagements

La licence prise en compte est celle de la saison 2024. Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'[intranet fédéral](http://intranet.fed.fr) par chaque ligue. Des changements seront autorisés jusqu'à la réunion des délégués. Dans la mesure du possible et pour faciliter le traitement, nous vous invitons à communiquer ces changements dès qu'ils sont arrêtés à l'adresse [championnats@ffaviron.fr](mailto:championnats@ffaviron.fr)

#### Classements

**Classement par épreuves:** un classement des équipages est établi dans chaque épreuve à l'issue des finales. Les trois premiers équipages de chaque épreuve reçoivent une récompense au ponton d'honneur.  
**Classement général:** un classement général des ligues est établi pour la Coupe de France des régions. Il se fait par addition des points obtenus dans le classement par catégorie par chaque équipe de ligue la mieux classée dans chacune des six catégories. En cas d'égalité, le résultat obtenu dans la catégorie sénior (homme et femme), puis la catégorie J18, puis la catégorie J16 départageront les équipes.

### 4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

[à compléter](#)

## COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

### Système de qualification

Samedi	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 6 meilleurs temps des séries en finale A, les 6 meilleurs temps suivants (de 7 à 12) en finales B, les 6 meilleurs temps suivants (de 13 à 18) en finales C, etc.
Dimanche	Séries qualificatives	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 6 qualifiés en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B, les 6 meilleurs temps suivants en finale C, etc.

Finale B à partir de 8 partants, Finale C à partir de 14 partants

Il sera possible de faire en fonction du bassin :

- Pour les courses à 7 partants: 2 séries et finale A à 7
- Pour les courses à 13 partants: 3 séries, finale A à 7 et finale B à 6.
- ...

## CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS J18 ET SÉNIOR

### Système de qualification

- Un parcours contre la montre préliminaire sert à sélectionner les partants dans les séries.
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 partants	parcours contre la montre	• l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale A
de 7 à 17 partants	parcours contre la montre	• les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 2 séries
	2 séries qualificatives	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B (à partir de 8 partants) • dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A
de 18 à 24 partants	parcours contre la montre	• les 18 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 3 séries
	3 séries qualificatives	• les 4 premiers en demi-finale, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 24 partants	parcours contre la montre	• les 24 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 4 séries, les autres sont éliminés
	4 séries qualificatives	• les 3 premiers en demi-finale • les 4 <sup>es</sup> et les 2 meilleurs temps des 5 <sup>es</sup> et 6 <sup>es</sup> en finale C, les autres en finale D
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

### Grille de progression

#### Système de 7 à 17 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			FA 1-S1 2-S1 3-S1 1-S2 2-S2 3-S2
S2 2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			FB 4-S1 5-S1 6-S1 4-S2 5-S2 6-S2

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

#### Système de 18 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			FC 5-S1 6-S1 5-S2 6-S2 5-S3 6-S3

Remarque : finale C à partir de 14 participants.

#### Système à plus de 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-S1 1-S2 1-S4 1-S4 2-S1 2-S1 2-S2 2-S2 2-S3 2-S3 3-S1 3-S1 3-S2 3-S2 3-S4 3-S4
S2 2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 1-S2 1-S3 1-S3 1-S2 2-S2 2-S2 2-S4 2-S4 3-S1 3-S1 3-S2 3-S2 3-S3 3-S3
S3 3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			FC 4-S1 4-S2 4S-3 4-S4 1T-5&6S 2T-5&6S
S4 4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			FD 3T-5&6S 4T-5&6S 5T-5&6S 6T-5&6S 7T-5&6S 8T-5&6S

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

#### Exemple de codage

- 1-PCM 1<sup>er</sup> du parcours contre la montre
- 2-PCM 2<sup>e</sup> du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 1<sup>er</sup> de la série 1
- 2-S1 2<sup>e</sup> de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1<sup>er</sup> de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2<sup>e</sup> de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S 1<sup>er</sup> temps des 5<sup>es</sup> et 6<sup>es</sup> de toutes les séries
- 2T-5&6S 2<sup>e</sup> temps des 5<sup>es</sup> et 6<sup>es</sup> de toutes les séries
- ...

# SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

## CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER

### Système de qualification

de 1 à 6 partants	finale directe	• finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 3 meilleurs temps des restants en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
plus de 24 partants	x séries qualificatives	• les 6 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B

### Grille de progression

#### Système de 7 à 12 partants

Séries		Finales
S1	1	1-S1
	2	1-S2
	3	2-S1
	4	2-S2
	5	1T-RS
	6	2T-RS
S2	1	3T-RS
	2	4T-RS
	3	5T-RS
	4	6T-RS
	5	7T-RS
	6	8T-RS

Remarque: finale B à partir de 8 partants.

#### Système de 13 à 18 partants

Séries		Finales
S1	1	1-S1
	2	1-S2
	3	1-S3
	4	1T-RS
	5	2T-RS
	6	3T-RS
S2	1	4T-RS
	2	5T-RS
	3	6T-RS
	4	7T-RS
	5	8T-RS
	6	9T-RS
S3	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	

#### Système de 19 à 24 partants

Séries		Finales
S1	1	1-S1
	2	1-S2
	3	1-S3
	4	1-S4
	5	1T-RS
	6	2T-RS
S2	1	3T-RS
	2	4T-RS
	3	5T-RS
	4	6T-RS
	5	7T-RS
	6	8T-RS
S3	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
S4	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	

#### Système à plus de 24 partants

Séries		Finales
S1	1	1T-S
	2	2T-S
	3	3T-S
	4	4T-S
	5	5T-S
	6	6T-S
S2	1	7T-S
	2	8T-S
	3	9T-S
	4	10T-S
	5	11T-S
	6	12T-S
S3	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
S4	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
S...	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	

#### Exemple de codage

- 1-S1 1<sup>er</sup> de la série 1
- 2-S1 2<sup>e</sup> de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1<sup>er</sup> de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2<sup>e</sup> de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-RS 1<sup>er</sup> temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2<sup>e</sup> temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...
- 1T-S 1<sup>er</sup> temps de toutes les séries
- 2T-S 2<sup>e</sup> temps de toutes les séries
- ...

## CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

### Système de qualification

de 1 à 30 partants	1 finale directe	• finale A directe
de 31 à 60 partants	2 séries qualificatives	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B

## CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

### Système de qualification et Grille de progression

#### Système à 3 partants

2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>le meilleur temps des séries en finale A</li> <li>les 2 autres en repêchage</li> </ul>
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A</li> </ul>

Séries au temps	Repêchage	Finales
1		1T-S
2	R1	2T-S 3T-S
3		FA 1-R1

#### Système à 4 partants

2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les demi-finales</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Demi-finales	Finales
1	DF1	1T-S FA 1-R1
2		4T-S 1-R2
3	DF2	2T-S FB 2-R1
4		3T-S 2-R2

#### Système à 5 partants

3 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 3 meilleurs temps des séries en demi-finale</li> <li>les 2 autres en repêchage</li> </ul>
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		DF1	1T-S FA 1-DF1
2	R1		4T-S 5T-S 1-R1 1-DF2
3		DF2	2T-S 3T-S FB 2-DF1 2-DF2
4			
5			

#### Système à 6 partants

3 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 2 meilleurs temps des séries en demi-finale</li> <li>les 4 autres en repêchage</li> </ul>
2 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		DF1	1T-S FA 1-DF1
2	R1		3T-S 6T-S 1-R2 1-DF2
3		DF2	4T-S 5T-S 2T-S 1-R1 FB 2-DF1 2-DF2
4	R2		
5			
6			

#### Système à 7 partants

4 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>le meilleur temps des séries en demi-finale</li> <li>les 6 autres en repêchage</li> </ul>
3 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		DF1	1T-S FA 1-DF1
2	R1		2T-S 7T-S 1-R3 1-DF2
3		DF2	3T-S 1-R1 2-DF1
4	R2		6T-S 1-R2 2-DF2
5			
6	R3		4T-S 5T-S
7			

#### Système à 8 partants

4 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les quarts de finale</li> </ul>
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	QF1	DF1	1T-S 1-QF1 FA 1-DF1
2			8T-S 1-QF4 1-DF2
3	QF2	DF2	2T-S 1-QF2 FB 2-DF1
4			7T-S 1-QF3 2-DF2
5	QF3		3T-S
6			6T-S
7	QF4		4T-S
8			5T-S

#### Système à 9 partants

5 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 7 meilleurs temps des séries en quart de finale</li> <li>les 2 autres en repêchage</li> </ul>
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en quart de finale</li> </ul>
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1		QF1	1T-S DF1 1-QF1 FA 1-DF1	
2	R1		8T-S 9T-S 1-R1 1-QF4 1-DF2	
3		QF2	2T-S DF2 1-QF2 FB 2-DF1	
4			7T-S 1-QF3 2-DF2	
5		QF3	3T-S	
6			6T-S	
7		QF4	4T-S	
8			5T-S	
9				



# SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

## Système à 10 partants

5 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 6 meilleurs temps des séries en quart de finale</li> <li>les 4 autres en repêchage</li> </ul>
2 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en quart de finale</li> </ul>
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	7T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		10T-S	1-R2	DF1	1-QF4	FA	1-DF2	
	R2	8T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		9T-S	1-R1	DF2	1-QF3	FB	2-DF2	
	R3	7T-S	QF3	3T-S				
		10T-S	1-R2					
	R4	8T-S	QF4	4T-S				
		9T-S	1-R1	5T-S				
	7							
	8							
9								
10								

## Système à 12 partants

6 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 4 meilleurs temps des séries en quart de finale</li> <li>les 8 autres en repêchage</li> </ul>
4 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en quart de finale</li> </ul>
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	5T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		12T-S	1-R4	DF1	1-QF4	FA	1-DF2	
	R2	6T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		11T-S	1-R3	DF2	1-QF3	FB	2-DF2	
	R3	7T-S	QF3	3T-S				
		10T-S	1-R2					
	R4	8T-S	QF4	4T-S				
		9T-S	1-R1					
	5							
	6							
	7							
	8							
9								
10								
11								
12								

## Système à 11 partants

6 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 5 meilleurs temps des séries en quart de finale</li> <li>les 6 autres en repêchage</li> </ul>
3 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en quart de finale</li> </ul>
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	6T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		11T-S	1-R3	DF1	1-QF4	FA	1-DF2	
	R2	7T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		10T-S	1-R2	DF2	1-QF3	FB	2-DF2	
	R3	8T-S	QF3	3T-S				
		9T-S	1-R1					
	R4	8T-S	QF4	4T-S				
		9T-S	5T-S					
	7							
	8							
	9							
10								
11								

## Système à 13 partants

7 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 3 meilleurs temps des séries en quart de finale</li> <li>les 10 autres en repêchage</li> </ul>
5 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en quart de finale</li> </ul>
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	4T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		13T-S	1-R5	DF1	1-QF4	FA	1-DF2	
	R2	5T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		12T-S	1-R4	DF2	1-QF3	FB	2-DF2	
	R3	6T-S	QF3	3T-S				
		11T-S	1-R3					
	R4	7T-S	QF4	4T-S				
		10T-S	1-R2					
	R5	8T-S						
		9T-S						
	4							
	5							
	6							
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								

# SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

## Système à 14 partants

7 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 2 meilleurs temps des séries en quart de finale</li> <li>les 12 autres en repêchage</li> </ul>
6 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en quart de finale</li> </ul>
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales					
S	1	3T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1	
		R1							14T-S
	2	R2	4T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
			13T-S						
	3	R3	5T-S	QF3	1-R1				
			12T-S						
	4	R4	6T-S	QF4	1-R2				
			11T-S						
	5	R5	7T-S						
			10T-S						
	6	R6	8T-S						
			9T-S						
	7								
	8								
9									
10									
11									
12									
13									
14									

## Système à 16 partants

8 séries qualificatives ou plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 16 meilleurs temps des séries en huitième de finale</li> </ul>
8 huitièmes de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en quart de finale</li> </ul>
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finales					
S	1	1T-S	QF1	1-HF1	DF1	1-QF1	FA	1-DF1	
		HF1							16T-S
	2	HF2	2T-S	QF2	1-HF2	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
			15T-S						
	3	HF3	3T-S	QF3	1-HF3				
			14T-S						
	4	HF4	4T-S	QF4	1-HF4				
			13T-S						
	5	HF5	5T-S						
			12T-S						
	6	HF6	6T-S						
			11T-S						
	7	HF7	7T-S						
			10T-S						
	8	HF8	8T-S						
			9T-S						
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
...									

## Système à 15 partants

8 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>le meilleur temps des séries en quart de finale</li> <li>les 14 autres en repêchage</li> </ul>
7 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en quart de finale</li> </ul>
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales					
S	1	2T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1	
		R1							15T-S
	2	R2	3T-S	QF2	1-R1	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
			14T-S						
	3	R3	4T-S	QF3	1-R2				
			13T-S						
	4	R4	5T-S	QF4	1-R3				
			12T-S						
	5	R5	6T-S						
			11T-S						
	6	R6	7T-S						
			10T-S						
	7	R7	8T-S						
			11T-S						
	8								
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									

# SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

## Système à 17 partants et plus

9 séries qualificatives ou plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 8 meilleurs temps des séries en huitième de finale</li> <li>les autres en repêchages</li> </ul>
5 repêchages ou plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 8 meilleurs temps des repêchages en huitième de finale</li> </ul>
8 huitièmes de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en quart de finale</li> </ul>
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en demi-finale</li> </ul>
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>le premier en finale A, le second en finale B</li> </ul>

Séries au temps	Repêchages	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S	1	9T-S	1T-S	1-HF1	1-QF1	1-DF1
	2	R1 [N]T-S	HF1 8T-R	QF1 1-HF8	DF1 1-QF4	FA 1-DF2
	3	10T-S	2T-S	1-HF2	1-QF2	2-DF1
	4	R2 [N-1]T-S	HF2 7T-R	QF2 1-HF7	DF2 1-QF3	FB 2-DF2
	5	11T-S	3T-S	1-HF3		
	6	R3 [N-2]T-S	HF3 6T-R	QF3 1-HF6		
	7	12T-S	4T-S	1-HF4		
	8	R4 [N-3]T-S	HF4 5T-R	QF4 1-HF5		
	9	13T-S	5T-S			
	10	...	HF5 4T-R			
	11	R...	6T-S			
	12	...	HF6 3T-R			
	13		7T-S			
	14		HF7 2T-R			
	15		8T-S			
	16		HF8 1T-R			
	17					
... [N]						

## Exemple de codage

- 1T-S 1<sup>er</sup> temps de toutes les séries
- 2T-S 2<sup>e</sup> temps de toutes les séries
- [N-1]T-S avant dernier temps des séries
- [N]T-S dernier temps des séries
- ...
- 1-R1 1<sup>er</sup> du repêchage 1
- 2-R1 2<sup>e</sup> du repêchage 1
- ...
- 1-HF1 1<sup>er</sup> du huitième de finale 1
- 2-HF1 2<sup>e</sup> du huitième de finale 1
- ...
- 1-QF1 1<sup>er</sup> du quart de finale 1
- 2-QF1 2<sup>e</sup> du quart de finale 1
- ...
- 1-DF 1 1<sup>er</sup> de la demi-finale 1
- 2-DF 1 2<sup>e</sup> de la demi-finale 1
- ...

## CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE ET AUTRES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CRITÉRIUMS

### Système de qualification

de 1 à 6 partants	1 série	• course pour l'attribution des couloirs de la finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants)
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 partants	5 séries qualificatives et plus	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 18 qualifiés en tiers de finales A/B/C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D, les autres en finales de classement
	3 tiers de finales A/B/C	• les 2 premiers en finale A, les 3 <sup>es</sup> et 4 <sup>es</sup> en finale B, les 5 <sup>es</sup> et 6 <sup>es</sup> en finale C

### Grille de progression

#### Système de 7 à 12 partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1		1-S1
		1-S2
		2-S1
		2-S2
		1T-RS
		2T-RS
S2		3T-RS
		4T-RS
		5T-RS
		6T-RS
		7T-RS
		8T-RS

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

#### Système de 13 à 18 partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1	DF A/B1	1-DF A/B1
		1-DF A/B2
		2-DF A/B1
		2-DF A/B2
		3-DF A/B1
		3-DF A/B2
S2	DF A/B2	4-DF A/B1
		4-DF A/B2
		5-DF A/B1
		5-DF A/B2
		6-DF A/B1
		6-DF A/B2
S3		7T-RS
		8T-RS
		9T-RS
		10T-RS
		11T-RS
		12T-RS

Remarque : finale C à partir de 14 partants.

#### Système de 19 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales 19 participants	Finales 20 à 24 participants
	Option 1	Option 2		
S1	DF A/B1	1-S1	1-S1	1-DF A/B1
		1-S2	1-S3	1-DF A/B2
		2-S3	2-S2	2-DF A/B1
		2-S4	2-S4	2-DF A/B2
		1T-RS	1T-RS	3-DF A/B1
		4T-RS	4T-RS	3-DF A/B2
S2	DF A/B2	1-S3	1-S2	4-DF A/B1
		1-S4	1-S4	4-DF A/B2
		2-S1	2-S1	5-DF A/B1
		2-S2	2-S3	5-DF A/B2
		2T-RS	2T-RS	6-DF A/B1
		3T-RS	3T-RS	6-DF A/B2
S3	DF C/D1	5T-RS	5T-RS	1-DF C/D1
		8T-RS	8T-RS	1-DF C/D2
		9T-RS	9T-RS	2-DF C/D1
		12T-RS	12T-RS	2-DF C/D2
		13T-RS	13T-RS	3-DF C/D1
		16T-RS	16T-RS	3-DF C/D2
S4	DF C/D2	6T-RS	6T-RS	4-DF C/D1
		7T-RS	7T-RS	4-DF C/D2
		10T-RS	10T-RS	5-DF C/D1
		11T-RS	11T-RS	5-DF C/D2
		14T-RS	14T-RS	6-DF C/D1
		15T-RS	15T-RS	6-DF C/D2

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

# SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

## Système 25 partants et plus

Séries	Tiers de finales	Finales
S1 1 2 3 4 5 6	<b>TF A/B/C1</b> <b>TF A/B/C2</b> <b>TF A/B/C3</b>  <b>18 qualifiés en tiers de finales</b>  Les premiers de chaque série + Les meilleurs temps des restants (à partir des 2 <sup>èmes</sup> des séries)	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3
S2 1 2 3 4 5 6		FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3
S3 1 2 3 4 5 6		FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3
S4 1 2 3 4 5 6		FD les 6 meilleurs temps suivants
S5 et + 1 2 3 4 5 6		finales de classement
<b>Finale D</b> Les 6 meilleurs temps suivants <b>Finales de classement</b> (à partir de 26 partants)		

### Exemple de codage :

- 1-S1            1<sup>er</sup> de la série 1
- 2-S1            2<sup>e</sup> de la série 1
- ...
- 1-QF1          1<sup>er</sup> du quart de finale 1
- 2-QF1          2<sup>e</sup> du quart de finale 1
- ...
- 1-TF A/B/C1    1<sup>er</sup> du tiers de finale A/B/C1
- 2-TF A/B/C1    2<sup>e</sup> du tiers de finale A/B/C1
- ...
- 1-DF A/B1      1<sup>er</sup> de la demi-finale A/B1
- 2-DF A/B1      2<sup>e</sup> de la demi-finale A/B1
- ...
- 1T-S            1<sup>er</sup> temps de toutes les séries
- 2T-S            2<sup>e</sup> temps de toutes les séries
- ...
- 1T-1S          1<sup>er</sup> temps des 1<sup>ers</sup> de toutes les séries
- 2T-1S          2<sup>e</sup> temps des 1<sup>ers</sup> de toutes les séries
- ...
- 1T-RS          1<sup>er</sup> temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS          2<sup>e</sup> temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...

### Exemple avec 5 séries

Séries	Tiers de finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C1 1-S1 1-S4 4T-RS 5T-RS 10T-RS 11T-RS	TF A/B/C1 1-S1 1T-RS 2T-RS 7T-RS 8T-RS 13T-RS	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3
S2 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3
S3 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C3 1-S3 1T-RS 2T-RS 7T-RS 8T-RS 13T-RS	TF A/B/C3 1-S3 1-S4 4T-RS 5T-RS 10T-RS 11T-RS	FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3
S4 1 2 3 4 5 6			FD 14T-RS 15T-RS 16T-RS 17T-RS 18T-RS 19T-RS
S5 1 2 3 4 5 6			

Il prend en compte des points de classement aux épreuves des championnats de France J16, J18, sénior (dont moins de 23 ans et hors master), et des points de sélection en équipe de France suivant les modalités définies ci-dessous :

## Points aux championnats de France J16, J18 et sénior (bateaux courts et bateaux longs)

Place	1x, 2-, 2x	4-, 4+, 4x	8+
1	20	30,0	45,0
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9,0	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6,0	9,0
11	3	4,5	6,8
12	2	3,0	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3

## Points aux championnats de France sprint sénior et sénior moins de 23 ans

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	10,0	15,0	22,5
2	8,5	12,8	19,1
3	7,5	11,3	16,9
4	6,5	9,8	14,6
5	5,5	8,3	12,4
6	4,5	6,8	10,1
7	3,5	5,3	7,9
8	3,0	4,5	6,8
9	2,5	3,8	5,6
10	2,0	3,0	4,5
11	1,5	2,3	3,4
12	1,0	1,5	2,3
13	0,5	0,8	1,1
14	0,5	0,8	1,1
15	0,5	0,8	1,1
16	0,5	0,8	1,1
17	0,5	0,8	1,1
18	0,5	0,8	1,1

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et sénior par les équipages mixtes de clubs sont partagés entre les clubs.

Les points des équipages mixtes (50% femme/ 50% homme) sont répartis dans les classements respectifs femme et homme.

## Points de sélection

16	Sélectionné aux Championnats du Monde sénior dans les disciplines olympiques-ou aux Jeux Olympiques
8	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Championnats du Monde sénior dans les disciplines non olympiques,</li> <li>• Championnats du Monde des moins de 23 ans,</li> <li>• Championnats du Monde junior,</li> <li>• Championnats d'Europe sénior,</li> <li>• Championnats d'Europe sénior moins de 23 ans,</li> <li>• Championnats d'Europe junior.</li> </ul>
4	Sélectionné à la Coupe de la Jeunesse.

Seule la sélection apportant le plus de points au rameur ou à la rameuse est prise en compte.



Le classement mer des clubs est établi à partir des points de classement cumulés sur les manifestations mer labellisées, sur les championnats de France d'Aviron de mer et sur les championnats de France de Beach Rowing Sprint, selon les modalités ci-après.

Les points sont calculés après chaque épreuve de chaque manifestation mer, arrondis au centième de point, puis cumulés.

Afin de tenir compte des différences de participation, une pondération est appliquée exclusivement aux épreuves d'endurance pour l'attribution des points sur le principe suivant (les épreuves de Beach Rowing Sprint ne sont pas concernées par ces pondérations) :

- moins de 4 partants : 25 % des points sont attribués,
- de 4 à 6 partants : 50 % des points sont attribués,
- de 7 à 10 partants : 75 % des points sont attribués,
- à partir de 11 partants : 100 % des points sont attribués.

## Points de classement aux manifestations mer labellisées

Principes de classement pour les clubs :

- Cumul des points obtenus sur les 4 manifestations mer labellisées apportant le plus de points au club, plus 1 compétition de Beach Rowing Sprint dans 2 épreuves séniors et 2 épreuves juniors. Pour les manifestations de Beach Rowing Sprint, les épreuves prises en compte sont celles du tableau ci-dessous.
- Les catégories masters sont dissociées des classements séniors et les points attribués à cette catégorie sont calculés sur la base du tableau ci-dessous.
- Les clubs peuvent participer en équipage homogène de club et/ou en mixte de clubs.
- Les points apportés par des équipages mixtes de club sont répartis, au prorata, entre les différents clubs constituant l'équipage.
- Un cumul de points limité aux 2 meilleurs équipages par club et par épreuve (en cas de participation de plusieurs bateaux d'un même club dans une épreuve, dont certains en mixte de clubs, ce sont les deux équipages, y compris mixte, rapportant le plus de points au club dans cette épreuve qui sont pris en compte).

Place	Régates – Points attribués			
	1x	2x sénior	4x+ /+ sénior 2x J18	4x+ /+ J16 et J18
1	20	30	45	60
2	16	24	36	48
3	12	18	27	36
4	9	13,5	20	27
5	6	9	13,5	18
6	4	6	9	12
7	1	1,5	2,25	3
8	1	1,5	2,25	3
9	1	1,5	2,25	3
10	1	1,5	2,25	3
11 et plus	0	0	0	0

Place	Beach Rowing Sprint – Points attribués	
	Épreuves J18 (2x et 2xMix)	Épreuves sénior (1x, 2xMix ou 4x+Mix)
1	80	60
2	60	48
3	48	36
4	36	27
5	27	18
6	18	12
7	12	6
8	6	3
9	3	3
10	3	3
11 et plus	0	0

## Points de classement aux championnats de France d'aviron de mer et de Beach Rowing Sprint

À l'issue des deux championnats de France, les points sont attribués selon le barème suivant :

Place	Championnats – Points attribués				
	1x sénior	1x J18	2x sénior	4x+ J16 et J18	4x+ et 4+ sénior
1	50	100	75	150	112,5
2	42	90	63	126	94,5
3	36	75	54	108	81
4	30	63	45	90	67,5
5	26	54	39	78	58,5
6	22	45	33	66	49,5
7	18	39	27	54	40,5
8	14	33	22,5	45	33,8
9	12	27	18	36	27
10	10	22,5	15	30	22,5
11	9	18	13,5	27	20,3
12	8	15	12	24	18
13	7	13,5	10,5	21	15,8
14	6	12	9	18	13,5
15	5	10,5	7,5	15	11,3
16	4	9	6	12	9
17	3	7,5	4,5	9	6,8
18	2	5	3	6	4,5
19	1	1	1,5	3	2,3
20 et plus	1	1	1,5	3	2,3

Les épreuves masters sont dissociées du classement sénior.

Les équipages J16 et J18 obtiennent les points obtenus dans le classement de leur épreuve.

# CLASSEMENT PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ DES CLUBS

## Points de performance

### 1 - Championnats de France indoor para-aviron et para-aviron adapté, épreuves critérium

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points pour les épreuves individuelles	Points pour les épreuves en équipes
1	20	15
2	18	13
3	16	11
4	14	9
5	13	8
6	12	7
7	11	6
8	10	5,5
9	9	5
10	8	4,5
11	7	4
12	6	3,5
13	5	3
14	4	2,5
15	3	2
16	2	1,5
17 et après	1	1

### 2 - Championnats de France bateaux courts para-aviron

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts para-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

### 3 - Championnats de France para-aviron et para-aviron adapté, et critères (bateaux longs, sprint, mer, Jeune, J16, J18, master et longue distance)

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

## Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et aviron adapté.

## Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer à l'un des événements ci-dessous :

- Jeux Paralympiques
- Championnat du Monde para-aviron
- Jeux Européens VIRTUS
- Global Games

## Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

## Points de formation

Il est attribué 10 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

## Points d'encadrement

Il est attribué 15 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

## Points de référencement

Il est attribué 20 points au club référencé sur le handiguide des sports.

Le classement jeune prend en compte les points de participation des 4 étapes hivernales et championnats régionaux, plus les points de performance aux championnats interrégionaux jeune et les points de classement aux épreuves du championnat national jeune.

Points de participation 4 étapes hivernales et championnats régionaux	
Nombre de participants	Points obtenus
1	30
2	60
3	90
4	120
5	150
6	180
7	210
8	240
9	255
10	270
11	285
12	300
13	315
14	330
15	345
16	360
À partir du 17e	+ 6 points par rameur

Points de performance championnats interrégionaux jeune		
Rang	1x	2x
1	400	600
2	350	550
3	300	500
4	275	460
5	250	420
6	225	380
7	225	380
8	205	350
9	185	320
10	175	295
11	165	270
12	155	245
13	155	245
14	146	225
15	137	205
16	129	195
17	121	185
18	113	175
19	113	175
20	106	166
21	99	157
22	92	150
23	86	143
24	80	136
25	80	136
26	76	131
27	72	126
28	68	121
29	64	117
30	60	113
31	60	113
32	58	110
33	56	107
34	54	104
35	52	102
36	50	100

Points de performance championnat national jeune			
Rang	2x	4x+	8x+
1	1800	2100	2400
2	1650	1920	2190
3	1500	1740	1980
4	1380	1590	1800
5	1260	1440	1620
6	1140	1290	1440
7	1140	1290	1440
8	1050	1185	1320
9	960	1080	1200
10	885	990	1095
11	810	900	990
12	735	810	885
13	735	810	885
14	684	753	822
15	633	696	759
16	597	654	711
17	561	612	663
18	525	570	615
19	525	570	615
20	504	540	576
21	483	510	537
22	472	490	508
23	461	470	479
24	450	450	450

Points de performance championnat national jeune para-aviron			
Rang	2x		
1	504		
2	483		
3	472		
4	461		
5	450		

# CLASSEMENT MASTER DES CLUBS ET CLASSEMENT LONGUE DISTANCE DES CLUBS

Le classement master prend en compte les points de classement aux épreuves du championnats de France master.

Le classement longue distance prend en compte les points de classement aux épreuves des championnats de France longue distance..

## Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	6	9	13,5
2	4	6	9
3	2	3	4,5

## Attribution des points pour les épreuves de 4 à 6 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	8	12	18
2	6	9	13,5
3	4	6	9
4	3	4,5	7,8
5	2	3	4,5
6	1	1,5	2,3

## Attribution des points pour les épreuves de 7 à 12 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	16	24	36
2	13	19,5	29,3
3	11	16,5	24,8
4	9	13,5	20,3
5	7	10,5	15,8
6	5	7,5	11,3
7	3	4,5	6,8
8	2	3	4,5
9	1	1,5	2,3
10	1	1,5	2,3
11	1	1,5	2,3
12	1	1,5	2,3

## Attribution des points pour les épreuves à 13 partants et plus

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	20	30	45
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6	9
11	3	4,5	6,8
12	2	3	4,5
13 et +	1	1,5	2,3

## CLASSEMENT COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

### Points obtenus par chaque équipage pour les classements par épreuves

Rang	Finale A		Finale B			Finale C			Rang	Points		
	Points		Rang	Points		Rang	Points			Rang	Points	
	4x	8+		4x	8+		4x	8+			4x	8+
1 <sup>er</sup>	25	40	7 <sup>e</sup>	14	18	13 <sup>e</sup>	8	8	19 <sup>e</sup>	2	2	
2 <sup>e</sup>	22	34	8 <sup>e</sup>	13	16	14 <sup>e</sup>	7	7	20 <sup>e</sup>	1	1	
3 <sup>e</sup>	20	30	9 <sup>e</sup>	12	14	15 <sup>e</sup>	6	6	...	1	1	
4 <sup>e</sup>	18	26	10 <sup>e</sup>	11	12	16 <sup>e</sup>	5	5				
5 <sup>e</sup>	16	22	11 <sup>e</sup>	10	10	17 <sup>e</sup>	4	4				
6 <sup>e</sup>	15	20	12 <sup>e</sup>	9	9	18 <sup>e</sup>	3	3				

**Bonus :** +80 points par équipage qui remporte la compétition sur les 2 jours.

\* Seules les épreuves des championnats de France, y compris les épreuves para-aviron et para-aviron adapté, sont éligibles à ce classement.

## Points de performance

### Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 participant(e)s

Place	Championnats de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	9	13,5
2	6	9
3	3	4,5

### Attribution des points pour les épreuves de 4 à 6 participant(e)s

Place	Championnats de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	12	18
2	9	13,5
3	6	9
4	4,5	6,75
5	3	4,5
6	1,5	2,25

### Attribution des points pour les épreuves de 7 à 12 participant(e)s

Place	Championnats de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	24	36
2	19,5	29,25
3	16,5	24,75
4	13,5	20,25
5	10,5	15,75
6	7,5	11,25
7	4,5	6,75
8	3	4,5
9	1,5	2,25
10	1,5	2,25
11	1,5	2,25
12	1,5	2,25

### Attribution des points pour les épreuves de 13 participant(e)s et plus

Place	Championnats de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	30	45
2	25,5	38,25
3	22,5	33,75
4	19,5	29,25
5	16,5	24,75
6	13,5	20,25
7	10,5	15,75
8	9	13,5
9	7,5	11,25
10	6	9
11	4,5	6,75
12	3	4,5
13 et plus	1,5	2,25

### Attribution des points en fonction du classement des clubs au Challenge des 7 Défis Capitaux

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	300	21	110	41	70	61	30
2	280	22	108	42	68	62	28
3	260	23	106	43	66	63	26
4	240	24	104	44	64	64	24
5	225	25	102	45	62	65	22
6	210	26	100	46	60	66	20
7	200	27	98	47	58	67	18
8	190	28	96	48	56	68	16
9	180	29	94	49	54	69	14
10	170	30	92	50	52	70	12
11	160	31	90	51	50	71	10
12	155	32	88	52	48	72	8
13	150	33	86	53	46	73	6
14	145	34	84	54	44	74	4
15	140	35	82	55	42	75 et plus	2
16	135	36	80	56	40		
17	130	37	78	57	38		
18	125	38	76	58	36		
19	120	39	74	59	34		
20	115	40	72	60	32		

# RÉCAPITULATIF DES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION AUX ÉPREUVES NATIONALES

Championnats Jeune			Championnats de France					Critériums nationaux
ligue	interrégional	national	J16	J18	sénior -23 ans	sénior, sénior sprint, sénior mer, para-aviron para-aviron adapté aviron handi-valide aviron handi-santé longue distance	master	para-aviron, para-aviron adapté aviron handi-valide aviron handi-santé

Jeune	J10 et moins								
	J11	OUI (1)							
	J12	OUI (1)	OUI (1)	OUI (1)					
	J13	OUI (1)	OUI (1)	OUI (1)					
	J14	OUI (1)	OUI (1)	OUI (1)					

Junior	J15				OUI (2)	OUI (3)	OUI (3)	OUI (3)		OUI (3)
	J16				OUI (2)	OUI (3)	OUI (3)	OUI (3)		OUI (3)
	J17					OUI	OUI	OUI		OUI
	J18					OUI	OUI	OUI		OUI

Sénior	Sénior -23						OUI	OUI		OUI
	Sénior							OUI	OUI (4)	OUI
	Master							OUI	OUI	OUI

- (1) Pour participer aux différents championnats jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».
- (2) Les rameurs participants au championnats de France J16 doivent être titulaires du « Brevet aviron eaux intérieures – Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».
- (3) Voir article 3 du Règlement des championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur).
- (4) Les séniors peuvent concourir en master, à partir de 27 ans.

## Composition des équipages :

- Dans les épreuves hommes, les équipages peuvent être constitués d'hommes et de femmes.
- Dans les épreuves femmes, les équipages, hors barreurs, sont constitués exclusivement de femmes.
- Dans les épreuves mixtes, les équipages, hors barreurs, sont constitués à parité d'hommes et de femmes, sauf pour certaines épreuves définies dans cette réglementation sportive.



# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

<b>Championnats de France longue distance J18, sénior, master, Critériums handi-valide et hand-santé et Coupe de France FFSU longue distance</b> <i>02 et 03 mars – Mâcon</i>	J18 (8 000 m)	<b>Épreuves</b>	<b>2x</b>	<b>4x</b>			<b>4-</b>	<b>8+</b>	
		J18F	●	●			●	●	
		J18H	●	●			●	●	
	universitaire (8 000 m)	UF			●				●
		UH			●				●
		UM			●				●
	sénior (8 000 m)	SF	●	●			●	●	
		SH	●	●			●	●	
		SM			●				●
	master (8 000 m)	MCF	●	●			●	●	
		MCH	●	●			●	●	
		MCM			●				●
		MEF	●	●			●	●	
		MEH	●	●			●	●	
handi-santé (4 000 m)	SM HSt		●				●		
handi-valide (Open) (4 000 m)	SH HV		●						
<b>Championnats de France bateaux courts J18, sénior et para-aviron</b> <i>05 et 07 avril – Cazaubon</i>	J18 (2 000 m)	<b>Épreuves</b>	<b>1x</b>				<b>2-</b>		
		J18F	●				●		
		J18H	●				●		
	sénior (2 000 m)	SF	●				●		
		SH	●				●		
		SF PL	●						
		SH PL	●						
	para-aviron (2 000 m)	SF PR1	●						
		SH PR1	●						
		SF PR2	●						
		SH PR2	●						
		SF PR3	●				●		
		SH PR3	●				●		
<b>Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior</b> <i>26 au 28 avril – Ajaccio</i>	junior (600 m)	<b>Épreuves</b>	<b>1x</b>	<b>2x</b>	<b>4x+</b>				
		J18F	●						
		J18H	●						
	sénior (600 m)	SF	●						
		SH	●						
		SM		●	●				
<b>Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune</b> <i>Mai</i>	J12 (500 m)	<b>Épreuves</b>	<b>1x</b>	<b>2x</b>					
		J12F	●						
		J12H	●						
	J13 (500 à 1 000 m)	J13F	●						
		J13H	●						
	J14 (500 à 1 000 m)	J14F	●	●					
		J14H	●	●					
J14 handi-valide (Open) (500 à 1 000 m)	J14H HV		●						
<b>Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et Critérium handi-aviron</b> <i>24 et 25 mai – Dunkerque</i>	J16 (6 000 m)	<b>Épreuves</b>	<b>1x</b>	<b>2x</b>	<b>4x+</b>			<b>4+</b>	
		J16F			●				
		J16H			●				
		J16M			●				
	J18 (6 000 m)	J18F			●				
		J18H			●				
		J18M		●	●				
	sénior (6 000 m)	SF	●	●	●				
		SH	●	●	●				
		SM		●	●			●	
	handi-valide (6 000 m)	SH HV PR3		●					
	handi-valide adapté (6 000 m)	SH HV PR3-ID		●					
	handi-santé (6 000 m)	SM HSt			●				
master (6 000 m)	M40F	●	●	●					
	M40H	●	●	●					

# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

<b>Championnat de France bateaux longs J18</b> <i>01 au 02 juin – Libourne</i>	J18 (2 000 m)	<b>Épreuves</b>	<b>2x</b>	<b>4x</b>			<b>4-</b>	<b>8+</b>		
		J18F	●	●			●	●		
		J18H	●	●			●	●		
		J18M		●						
<b>Championnat de France sénior -23 ans</b> <i>01 au 02 juin – Libourne</i>	S-23 (2 000 m)	<b>Épreuves</b>	<b>2x</b>	<b>4x</b>			<b>4-</b>	<b>8+</b>		
		S-23F	●	●			●			
		S-23H	●	●			●			
		S-23M						●		
<b>Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune</b> <i>15 et 16 juin</i>	J13 (1 000 m)	<b>Épreuves</b>	<b>1x</b>	<b>2x</b>						
		J13F	●							
		J13H	●							
	J14 (1 000 m)	J14F	●	●						
		J14H	●	●						
J14 handi-valide (Open) (1 000 m)	J14H HV		●							
<b>Championnat de France master et Critérium handi-valide master</b> <i>28 et 30 juin – Mâcon</i>	master (1 000 m)	<b>Épreuves</b>	<b>1x</b>	<b>2x</b>	<b>4x</b>		<b>2-</b>	<b>4-</b>	<b>4+</b>	<b>8+</b>
		MAF		●					●	
		MAH		●					●	
		MAM		●						
		MBF	●	●				●		
		MBH	●	●				●		
		MBM			●					
		MCF	●	●	●					●
		MCH	●	●	●				●	●
		MCM		●						
		MDF	●	●	●					
		MDH	●	●	●			●		●
		MDM			●					●
		MEF		●	●					
		MEH		●					●	●
		MEM		●						
		MFF	●		●					
		MFH	●		●					
		MFM			●					
	MGF		●							
MGH		●					●			
handi-valide (Open) (1 000 m)	MAH HV		●							
handi-santé (1 000 m)	MAH HSt			●						
<b>Championnat national jeune et handi-valide jeune</b> <i>29 et 30 juin – Mâcon</i>	jeune (1 000 m)	<b>Épreuves</b>			<b>4x+</b>	<b>8x+</b>				
		J14F			●	●				
		J14H			●	●				
	J14M		●		●					
J14 handi-valide (Open) (1 000 m)	J14H HV		●							
<b>Championnat de France J16 et Critérium handi-valide J16</b> <i>05 et 06 juillet – Vichy</i>	J16 (1 500 m)	<b>Épreuves</b>	<b>1x</b>	<b>2x</b>	<b>4x</b>		<b>2-</b>	<b>4-</b>	<b>4+</b>	<b>8+</b>
		J16F	●	●	●		●		●	●
		J16H	●	●	●		●		●	●
	J16M			●						
	handi-valide J16 (Open) (1 500 m)	J16H HV		●						

# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

<b>Championnat de France sprint sénior et para-aviron</b> <i>06 et 07 juillet – Vichy</i>	sénior (500 m)	<b>Épreuves</b>	<b>1x</b>	<b>2x</b>	<b>4x</b>		<b>2-</b>	<b>4-</b>	<b>4+</b>	<b>8+</b>	
		SF		●	●			●	●		●
		SH		●	●			●	●		●
			SM		●	●					●
	para-aviron (500 m)  ▲ course Open * homme et/ou femme ** 1 femme minimum	handi-valide (500 m)	SF PR1	●							
			SH PR1	●	▲*						
			SF PR2	●							
			SH PR2	●	▲*						
			SF PR3	●							
			SH PR3	●	▲*						
SM PR3										●**	
		SM HV		PR3-VI							
<b>Championnat de France bateaux longs sénior et para-aviron</b> <i>28 et 29 septembre – Mantes-la-Jolie</i>	sénior (2000 m)	<b>Épreuves</b>		<b>2x</b>	<b>4x</b>			<b>4-</b>		<b>8+</b>	
		SF		●	●			●		●	
		SH		●	●			●		●	
		SM			●						
		SFPL		●							
	SHPL		●				●				
		para-aviron (Open) (2000 m)	SH PR		●						

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉPREUVES HANDI

	Championnats de France	Critériums
<b>Championnats de France indoor</b> <i>01 et 03 février – Paris</i>	para-aviron	handi-valide handi-santé
<b>Championnats de France longue distance</b> <i>02 et 03 mars – Mâcon</i>		handi-valide handi-santé
<b>Championnats de France bateaux courts</b> <i>05 et 07 avril – Cazaubon</i>	para-aviron	
<b>Championnats de ligue jeune</b> <i>Mai</i>	(sélectif championnat FFSA)	handi-valide
<b>Championnats de France d'aviron de mer</b> <i>24 et 25 mai – Dunkerque</i>		handi-valide handi-valide adapté handi-santé
<b>Championnats interrégionaux jeune</b> <i>15 et 16 juin</i>		handi-valide
<b>Championnats interrégionaux qualificatifs J14 et J16</b> <i>15 et 16 juin</i>		handi-valide
<b>Championnats de France master</b> <i>28 et 30 juin – Mâcon</i>		handi-valide handi-santé
<b>Championnat national jeune</b> <i>29 et 30 juin – Mâcon</i>		handi-valide
<b>Championnats de France J16</b> <i>05 et 06 juillet – Vichy</i>		handi-valide
<b>Championnats de France sprint</b> <i>06 et 07 juillet – Vichy</i>	para-aviron	
<b>Championnats de France bateaux longs sénior</b> <i>28 et 29 septembre – Mantes-la-Jolie</i>	para-aviron	
<b>Championnats de France FFSA</b> <i>en octobre – à déterminer</i>	para-aviron adapté	

# CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2024



Manifestation	Ouverture des inscriptions		Clôture des inscriptions	
	Date	Heure	Date	Heure
<b>MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, sénior, master et para-aviron</b> <i>Jeudi 01 au samedi 03 février - Paris – Stade Charléty</i>	Lundi 02 octobre 2023	10h00	Lundi 15 janvier 2024	14h00
<b>Championnats de France longue distance J18, sénior, master handi-valide et handi-santé et Coupe de France FFSU longue distance</b> <i>Samedi 02 et dimanche 03 mars - Mâcon</i>	Lundi 05 février	08h00	Mardi 20 février	14h00
<b>Championnats interrégionaux bateaux courts J18, sénior et para-aviron</b> <i>Samedi 23 et dimanche 24 mars</i>	Lundi 04 mars	08h00	Vendredi 15 mars	14h00
<b>Championnats de France bateaux courts J18, sénior et para-aviron</b> <i>Vendredi 05 au dimanche 07 avril - Cazaubon</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
<b>Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior</b> <i>Vendredi 26 au dimanche 28 avril - Ajaccio</i>	Lundi 01 avril	08h00	Mardi 16 avril	14h00
<b>Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune</b> <i>Mai</i>	Épreuve qualificative pour les championnats interrégionaux. Épreuve obligatoire pour participer au championnat national jeune			
<b>Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et handi-aviron</b> <i>Vendredi 24 et samedi 25 mai - Dunkerque</i>	Lundi 29 avril	08h00	Mardi 14 mai	14h00
<b>Championnats de France bateaux longs J18</b> <i>Samedi 01 et dimanche 02 juin - Libourne</i>	Lundi 06 mai	08h00	Mardi 21 mai	14h00
<b>Championnats de France sénior moins de 23 ans</b> <i>Samedi 01 et dimanche 02 juin - Libourne</i>	Lundi 06 mai	08h00	Mardi 21 mai	14h00
<b>Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune</b> <i>Samedi 15 et dimanche 16 juin</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats de ligue sont automatiquement engagés aux championnats interrégionaux.			
<b>Championnats interrégionaux qualificatifs J14 et J16 et Critérium aviron handi-valide J16</b> <i>Samedi 15 et dimanche 16 juin</i>	Lundi 20 mai	08h00	Mardi 04 juin	14h00
<b>Championnats de France master et handi-valide master</b> <i>Vendredi 28 au dimanche 30 juin - Mâcon</i>	Lundi 03 juin	08h00	Mardi 18 juin	14h00
<b>Championnat national jeune et handi-valide jeune</b> <i>Samedi 29 et dimanche 30 juin - Mâcon</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
<b>Championnats de France J16</b> <i>Vendredi 05 et samedi 06 juillet - Vichy</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
<b>Championnats de France handi-valide J16</b> <i>Vendredi 05 et samedi 06 juillet - Vichy</i>	Lundi 10 juin	08h00	Mardi 25 juin	14h00
<b>Championnats de France sprint sénior et para-aviron</b> <i>Samedi 06 au dimanche 07 juillet - Vichy</i>	Lundi 10 juin	08h00	Mardi 25 juin	14h00
<b>Championnats de France bateaux longs sénior et para-aviron</b> <i>Samedi 28 et dimanche 29 septembre - Mantes-la-Jolie</i>	Lundi 02 septembre	08h00	Mardi 17 septembre	14h00
<b>Coupe de France des régions</b> <i>Samedi 26 et dimanche 27 octobre - à déterminer</i>	Lundi 07 octobre	08h00	Mardi 22 octobre	14h00